

PROTECTION DU PUBLIC TRIFLUVIEN

LE DANGER DES TRAVERSES A NIVEAU

Les dangers qu'offre au trafic et aux passants, la traversée à niveau du Pacifique Canadien, rue Lavolette, a poussé le Conseil à la construction d'une barrière à l'endroit appelé les "Pins" afin d'éviter tout accident.

Cette partie de la ville se développe rapidement depuis surtout la création de la nouvelle paroisse St-François d'Assise et le trafic est de plus en plus considérable.

Jusqu'à une cloche avertissait de l'arrivée des convois mais la chose ne suffisait pas car, comme toujours "on a le temps de passer avant le train" d'où risque d'accident plus d'une fois.

Avec barrière le contrôle sera plus facile.

M. GABIAS ENTRE EN FONCTION

J'EN SUIS D'AUCUN CLAN NI D'AUCUNE FACTION, DIT-IL AU CONSEIL QUI LE FELICITE.

La présence de M. Gabias, le Contrôleur de la ville, a donné un peu de relief à l'assemblée du Conseil samedi après-midi.

C'était la première séance à laquelle il prenait part depuis qu'il a été nommé à ce poste. M. le Maire le félicita de sa nomination, l'assurant de tout son pouvoir pour lui rendre la tâche facile.

M. le Contrôleur remercia le Maire puis s'adressant à la foule:

"Je ne suis, poursuivit-il, d'aucun clan, si cela il y a; d'aucune faction, si faction il y a. J'ai été envoyé ici pour donner à votre ville la meilleure administration possible.

"Et avec la grâce de Dieu et le concours de tous, j'espère donner à votre ville une administration qui assurera son expansion et toute la grandeur à laquelle elle a droit."

POUR AIDER LE PROGRES

ON LOUERA UN AUTRE BATEAU.

Le dernier accident qui vient de subir le Progrès alors qu'il brisa une des pelles de son hélice, le forçant ainsi à diminuer son service ramène sur le tapis la question d'un second bateau traversier.

Entre temps on cherchera à louer un autre bateau pour remplacer le Progrès pendant la durée de ses réparations et l'on suggère d'essayer toute la saison durant, ce double service afin de bien connaître la situation de la traversée au temps des touristes.



Madame JEANNE DUSSEAU, une artiste qui fut très applaudie au Festival de Québec, l'an dernier, et qui prendra de nouveau part au prochain Festival organisé par le Pacifique Canadien dans la vieille capitale. Elle interprétera le rôle de Madame de Repentigny dans un drame musical qui fera revivre une époque française au Canada.

LE BALLON ITALIA EN ALLEMAGNE

IL ESSUIE UNE FORTE TEMPETE MAIS SE COMPORTE BIEN CONTRE LES ELEMENTS DECHAINES.

Complétant la première étape du voyage de Milan, aux régions polaires, le dirigeable "Italia" est descendu à l'aérodrome de Seddin à six milles de Stolp, Poméranie ce matin à 8h35. L'aéronef, commandé par le général Nobile, fut immédiatement placée dans le hangar.

Après une nuit de navigation, par vent debout et orages électriques, Nobile a amené son dirigeable à l'aérodrome de Seddin ce matin. Les 680 milles à vol d'oiseau qui séparent Milan de Seddin avaient été parcourus en 30 heures 40 minutes. La seule avarie apparentement subie par l'aéronef consistait dans la déchirure du stabilisateur de gauche.

Ceux qui étaient à l'aérodrome entendirent le vrombissement des moteurs de l'Italia à 7 h55. Le temps était couvert et il ventait fort. Dix minutes plus tard on apercevait le dirigeable au-dessus du terrain. Il décrivit un large cercle, puis repartit. La manœuvre de descente commença aussitôt.

Quand la gondole touchait le sol, Nobile se tenait à la porte de la cabine, ayant à ses côtés Titina, la petite chienne qui survola le pôle avec lui sur le "Norge". Comme il descendait à terre, les spectateurs l'acclamèrent avec enthousiasme.

"Nous avons eu une tempête terrible au-dessus des Carpates, raconte le général au correspondant de l'Associated Press, et je suis en ne peut plus fier de l'Italia. Le dirigeable s'est comporté magnifiquement. J'ai la plus absolue confiance dans le succès des expéditions au pôle Nord. Nos moteurs et instruments, tout a fonctionné parfaitement malgré la tempête électrique. Nous avons donc dans l'Italia le navire qu'il nous faut pour l'expédition."

"A l'aérodrome de Gleiwitz les autorités voulurent nous persuader de descendre, mais nous étions résolus à continuer. Nous demandâmes cependant des informations météorologiques, car nous avions perdu notre chemin et dû nous naviguer deux heures durant à l'aveuglette en attendant des renseignements de Lindenberg et de Prague."

Durant son séjour à Stolp, l'équipage de l'Italia est l'hôte du Gouvernement allemand.

CONCERTS THOMPSON

BEAU RECITAL D'ORGUE A NOTRE-DAME. LE PREMIER D'UNE SERIE

M. Antonio Thompson, le brillant organiste de l'église Notre-Dame des Sept Allégories, a donné dimanche après-midi, un recital d'orgue qui fait honneur à notre talentueux musicien.

L'auditoire était assez considérable et chacun put goûter les pièces au programme car les classiques et les modernes furent tour à tour à l'honneur.

L'exécution qu'a donnée M. Thompson fut parfaite et sa technique s'est révélée d'une sûreté absolue.

M. Thompson avait glissé dans son programme une Fugue en "La mineure" de sa composition.

Disons en passant qu'elle avait parfaitement sa place parmi les oeuvres des Maîtres qu'il a interprétées et sa belle texture musicale valait bien celles de bien des pièces signées de plus grands noms.

Nous félicitons Monsieur Thompson de son succès.

LE VETO DU CONTROLEUR

La question de notre bateau traversier est revenue devant le Conseil samedi. M. le Contrôleur était présent et il a suivi avec intérêt la discussion.



M. ARMAND TOKATYAN, célèbre ténor du "Metropolitan Opera" de New-York, qui jouera le rôle de Robin dans "Le Jeu de Robin et Marion", opéra-ballet du troisième siècle, qui sera représenté au Festival de Québec, du 24 au 28 mai.

LE "BREMEN" ATTERRIT A GREENELY

LES HARDIS AVIATEURS ONT ETE FORCES DE DESCENDRE SUR DES CHAMPS DE GLACE. LE BROUILLEUR LEUR FAIT PERDRE LEUR ROUTE. EOUSOLE AFFOLEE.

La longue traversée de l'Atlantique, de l'Ouest à l'Est, vient de se réaliser alors que le "Bremen", un avion allemand du type Junkers, a réussi l'envolée samedi matin. Les aviateurs ont été plus de 40 heures dans l'air passant à travers des brouillards extraordinaires et courant des dangers inouïs. Dans la région de Terre-Neuve, la tempête fut d'une violence extrême et par moment la boussole du bord fut tout à fait affolée, laissant l'avion à la merci du hasard. Guidant leur machine au petit bonheur, les aviateurs furent assez heureux de localiser une champ de glace assez long qui leur permit un atterrissage assez facile. La descente fut rude et le "Bremen" fut sérieusement endommagé en touchant la glace. Heureusement les passagers ne furent pas blessés. Sans le savoir, les aviateurs se trouvaient en terre canadienne, à l'île Greenely, à 15 milles de Blanc-Sablon, juste à l'est de la frontière du Labrador. Cette île ne renferme qu'une seule habitation en plus de celles des gardiens des phares et des signaux.

La nouvelle de la descente du "Bremen" fut communiquée au poste de télégraphie de Pointe-Amour et de là envoyée à l'univers entier.

Le "Montcalm", un des bateaux du Gouvernement s'est rendu immédiatement sur les lieux pour porter secours aux aviateurs mais les champs de glaces sont si nombreux et si étendus que son arrivée fut retardée.

Hier, des secours furent envoyés par aéroplan et même des compagnies de cinéma ont immédiatement envoyé des opérateurs pour reconstituer la scène. Les incidents de cette rude traversée feront ces jours-ci le sujet de belle publicité un peu partout et les noms de Himefeld, Ko hit et Fitzman les seront portés aux nues. Ils y sont tellement habitués un peu pendant leur traversée que la chose ne les surprendra guère.

La Compagnie Junkers se propose de réparer l'avion sur place afin de lui permettre de compléter son voyage et d'atteindre New-York, le but de l'entreprise.

Le peuple devait être consulté aujourd'hui sur ce projet mais le veto du Contrôleur est venu paralyser ce mouvement de referendum. Il s'agissait de faire voter par les contribuables la somme de \$272,750 nécessaire pour l'achat du bateau d'aller faire le service entre Trois-Rivières et Saint-Angèle.

La résolution autorisant ce referendum avait été passée le 24 mars par la majorité du Conseil, mais comme la nomination du Contrôleur date du 22 mars, cette résolution se trouve à tomber sous le contrôle de M. Gabias.

Notre Contrôleur se trouve donc en plein pouvoir d'opposer son veto à cette mesure et conséquemment il n'y aura pas de referendum sur cette question.

UN INCENDIE DESASTREUX A WINNIPEG

Quatre morts et une vingtaine de blessés dans l'incendie d'une conciergerie.

SAUTS DU 5e ETAGE

Des pompiers et des citoyens rivalisent d'impétuosité pour arracher les victimes à la mort.

Winnipeg, 15.—Un édifice désert, de nombreuses fenêtres enfumées, des tourbillons de fumées marquaient aujourd'hui la scène d'un des feux les plus désastreux que la ville ait jamais vus au moins pour les pertes de vie.

Quatre morts, deux hommes et deux femmes, avec une vingtaine de blessés, dont huit sérieusement et transportés aux hôpitaux, tel est le bilan de l'incendie qui ravageait samedi après-midi la Casa Loma un édifice de cinq étages servant de conciergerie et d'édifice à bureaux.

Deux des morts ont succombé à l'hôpital après avoir été arrachés de l'édifice en flammes; deux autres ont été trouvés sur le parquet de leurs appartements. L'homme a été trouvé étendu en travers d'un lit à l'étage le plus élevé.

A trois heures et demi l'identité de la victime n'avait pas encore été établie.

Parmi la douzaine de blessés qui se trouvent à l'hôpital, plusieurs y compris des femmes ont été contraints de sauter du haut des fenêtres dans les filets tendus par les pompiers. En faisant ce saut, d'aucuns se sont heurtés contre des appuis de fenêtres ou ont roulé contre les murs, se blessant ainsi plus ou moins gravement. Une jeune femme, entourée de flammes et de fumée, a sauté d'une fenêtre du cinquième étage et elle s'est blessée gravement.

Les flammes ont commencé à deux heures dans le puits de l'ascenseur aux marchandises et se sont promptement répandues dans les trois étages, quatrième et cinquième étages.

Quand la première alarme fut sonnée, tout l'édifice n'était qu'une masse de fumée noire qui se ma toutes les issues et força plusieurs locataires à se tenir aux fenêtres.

L'arrivée de la brigade des incendies permit d'organiser promptement le sauvetage. Mais cela prit encore quelque temps avant de ramener tout le monde en sûreté et les pompiers aidés de quelques civils durent tenter quelques audacieux coups de main.



La célèbre basse, LEON ROTHIER, du "Metropolitan Opera" de New-York, qui interprétera le rôle de Lescarbot dans l'opérette "L'Ordre du Bon Temps" au Festival de Québec. Il chantera aussi dans "Le Jeu de Robin et Marion", opérette-ballet d'Adam de la Halle, troubadour français du treizième siècle.

UNE SOIREE TRAGIQUE

Horrible hécatombe dans une salle de danse.

West Plains, Mo., 16.— Trente-sept personnes sont mortes et vingt ont été blessées, dans une explosion suivie d'un incendie dans une salle de danse, hier soir.

Des 37 corps carbonisés qui avaient été retrouvés à midi, aujourd'hui, 13 seulement avaient été positivement identifiés. Vingt-quatre personnes manquent à l'appel, mais la plupart doivent se trouver parmi les morts non identifiés. Plusieurs cadavres étaient absolument méconnaissables.

Les recherches dans les ruines se continuent et les chercheurs s'attendent à retrouver d'autres corps.



M. PIERRE PELLETIER, jeune baryton canadien récemment revenu d'Europe, où il a étudié le chant pendant cinq ans, à Naples, qui prendra part au prochain Festival de Québec, en mai.

ILS SERONT A L'OMBRE POUR 2 ANS

TELLE EST LA CONDAMNATION QU'IMPOSE LE MAGISTRAT LACOURSIERE A DEUX CHEVALIERS DU REVOLVER.

Le Magistrat F.-X. Lacoursière a condamné au bagne pour deux ans les deux bandits Leboeuf et Belville qui ont attaqué dernièrement M. Wilfrid Noisieux à la pointe du revolver alors qu'il entrerait chez lui après avoir fait la fermeture de son magasin.

"Vous êtes accusés de vol, dit-il, et d'un vol avec violence, d'un vol à main armée, vous avez avec vous une arme à feu. Lorsque vous êtes allés rencontrer M. Noisieux dans sa cour, vous avez voulu commettre là un crime des plus graves, et qui sait si au lieu d'être en face aujourd'hui d'un simple attentat, nous ne serions pas en face d'un meurtre? Vous êtes jeunes encore pourtant, vous vous faites de mauvais débits."

"Ce qui fait la gravité de votre crime surtout, continua Son Honneur, c'est qu'il a été prémédité, il a été préparé à l'avance. Vous êtes tous deux des habitués de salles suspectes et c'est sans doute en ces endroits que vous avez élaboré votre mauvais plan."

"Vous avez attaqué un brave citoyen au moment où il revenait de ses affaires, après une longue journée de travail, vous l'avez battu, vous lui avez lancé des briques et vous aviez une arme à feu ce qui laisse voir que vous aviez même l'intention de tuer, et n'avez été si résistants, on ne sait pas ce qui aurait pu arriver."

Vous êtes tous deux des individus indésirables pour la Société. Et laissez en liberté deux jeunes bandits tels que vous ce serait grandement compromettre la sécurité de la Société."

"Nous ne vous enverrons pas à la prison des Trois-Rivières. Votre as doit servir d'exemple aux autres jeunes gens qui pourraient avoir eu l'intention de vous imiter ou qui peuvent venir à l'avenir. Nous allons vous envoyer tous les deux au pénitencier de St-Vincent-de-Paul. Et c'est parce que vous avez pleuré coupable et que vous êtes jeunes que je vous condamnerai seulement à deux ans de pénitencier."

"Pendant ces deux années, j'espère que le régime de la-bas vous fera réfléchir et que vous prendrez la résolution de vous conduire en hommes honnêtes plus tard. Tâchez de vous ressaisir."

"Et souvenez-vous bien que la justice, quoi que vous fassiez et où que vous vous trouviez, elle pourra vous atteindre."

C'est le Sergent Bertrand qui avait travaillé cette cause. Son action prompte lui mérite des félicitations.

Une Cause de Béatification qui intéresse le monde

LE REV. PERE FREDERIC DE GHYVELDE, FRANCISCAIN

L'Eglise est à travers le monde une grande école de sainteté. Toutes les nations sont représentées dans les phalanges des saints qu'elle propose à notre vénération. Parmi les peuples, la France est certainement un de ceux qui ont vu naître le plus de ces âmes magnifiques. Mais il y a certains diocèses qui ont vu plus que d'autres élever de leurs enfants sur les autels. Une étude sur la Flandre mystique a permis à la Semaine religieuse de Lille de publier la liste de nombreux vénérables, de bienheureux et de saints nés dans ce diocèse.

Le nom d'un religieux missionnaire mort après un glorieux apostolat pourrait bien venir s'inscrire en très bonne place dans cette glorieuse lignée.

Monsieur l'Evêque de Lille vient en effet, d'avertir les siens qu'il s'agit en ce moment d'un procès informatif concernant un religieux Franciscain, le Père Frédéric Jansone, né à Ghyvelde, à l'extrême Nord de ce pays des Moires disputé par l'homme aux dunes et à la mer.

Frédéric-Jansone était le neuvième enfant d'une famille d'agriculteurs, profondément chrétienne. Ses parents, Pierre-Antoine Jansone et Rose Bollengier, le firent baptiser le 24 novembre 1838. Dès l'âge le plus tendre, il est orienté vers la piété. Sa jeune âme prend son vol pour aller se perdre dans les splendeurs de l'extase. La vocation religieuse se révèle chez lui de très bonne heure naturellement.

Mais il lui faut faire vivre les siens, car le père a été emporté par une mort prématurée. Il lui faut quitter l'étude pour le travail. Frédéric Jansone devient voyageur de commerce pour une maison d'Estaires. Sans oublier son ardent désir d'une vie plus parfaite, par son labeur il sauve la situation de sa famille et reprend ensuite ses études.

Le 26 juin 1864, il revêt la robe de bare des Franciscains et, le lendemain de Noël 1868, fait profession solennelle à Boorges. L'ordination sacerdotale lui est conférée pendant la guerre franco-allemande le nouveau religieux inaugure au chevet des blessés son ministère d'apôtre.

Supérieur du couvent de Bordeaux, 9 février 1873, puis directeur de la Revue Franciscaine, le Père Frédéric de Ghyvelde n'oublie pas son rêve d'apostolat.

Sur le sol même qu'a foulé Notre-Seigneur, il veut commencer sa vie de missionnaire. Arrivé en Terre-Sainte en 1875, il est, trois ans après, élu à l'unanimité vicaire apostolique du Liban. Il remplit pendant douze ans cette charge qui lui imposait le souci d'assurer des ressources aux missions de son Ordre et principalement aux Lieux Saints. Il revient en France comme quêteur.

Un jour, le Père Frédéric s'embarque pour le Canada où il fonde la quête du Vendredi-Saint pour la Palestine. Plus tard, il revient dans ce pays, où il fonde aux Trois-Rivières un commissariat de Terre-Sainte; il prêche des retraites, organise au Cap-de-la-Madeleine, le grand pèlerinage marial qui, des quatre coins du Canada, attire chaque année aux pieds de Notre-Dame du Rosaire, une foule de 10,000 dévots et se fait l'apôtre zélé du Tiers-Ordre de Saint-François. Le saint Religieux parcourt les immenses diocèses de Québec, de Joliette, des Trois-Rivières, il aide à construire à Valleyfield un Monastère de Clarisses; à Québec, un temple de l'Adoration réparatrice pour les Franciscaines Missionnaires de Marie; à Joliette, le couvent des Soeurs du Précieux-Sang; aux Trois-Rivières, le sanctuaire de St-Antoine, où s'abrite maintenant son propre tombeau. C'est là, que s'achèvera une vie toute d'apostolat. Rongé par un cancer de l'estomac qui le martyrise, il expire le 4 août 1916 au Couvent de St-Joseph, à Montréal, près de 80 ans.

Au jour de ses funérailles, au milieu d'une foule innombrable de fidèles émus, l'Evêque des Trois-Rivières, Sa Grandeur Monseigneur F.-X. Cloutier, proclame que le bon Père Frédéric de Ghyvelde est mort en odeur de sainteté.

"Son tombeau attire aujourd'hui, les foules, dit son biographe dans la Semaine religieuse de Lille, M. L. Detrez, les guérisons s'y multiplient; évêques, prêtres et fidèles rendent hommage à celui dont les mortifications demeurent légendaires."

Monseigneur Cloutier, d'accord avec Monseigneur Quillet, a introduit la cause de béatification à Rome de ce grand serviteur de Dieu. Il a délégué comme postulateur de cette cause le Rév. Père Mathieu-Marie Daunais, Franciscain de la résidence des Trois-Rivières, P.Q., Canada.

"La Croix" de Paris, jeudi 9 février. A. S.

PREMIERS SECOURS AU BREMEN

FEU LE DR VOIZARD

Au moment où nous allons sous presse, nous apprenons la mort de M. le Dr Elzéar Voizard, de Saint-Adelphe.

Les funérailles auront lieu à Saint-Adelphe, jeudi matin. Nos sympathies à la famille.

à huit heures, à Blanc-Sablon.

Le "Bremen" est fort endommagé et sera transporté par le "Montcalm" jusqu'à North Sydney et de là à New-York.

Un aviateur militaire français a en la joie et l'honneur, de porter, le premier, les secours que demandaient les aviateurs allemands et leur compagnons irlandais qui, après avoir heureusement accompli la traversée de l'Atlantique, ont été forcés de descendre sur l'île Verte (Greenely Island), dans le détroit de Belle-Isle.

Cette consolante nouvelle était transmise, par un message envoyé par M. le Dr. Cuisinier lui-même et que le gouvernement d'Ottawa a confirmé après avoir eu une conversation avec l'aviateur technique de la compagnie aérienne transcontinentale canadienne.

Lorsque cette nouvelle parvint à la base du lac Ste-Agnès la joie resplendit sur toutes les figures du groupe réuni à cet endroit. C'est l'espérance que les directeurs de la Compagnie d'aviation transcontinentale canadienne caressaient à bon droit. Confiant dans la valeur des aviateurs partis samedi, le Dr Cuisinier, le pilote Schiller, le mécanicien Thibault, ils savaient que ceux-ci feraient même l'impossible pour atteindre Blanc-Sablon à quelques milles de l'endroit où le "Bremen", brisé mais portant la gloire du haut fait accompli, attendait des secours. A un moment de la soirée, l'intérêt fut très vif, car on avait appris que le Dr Cuisinier et le "Montcalm" arriveraient à peu près à la même heure.



M. WILFRID PELLETIER, assistant-chef d'orchestre du "Metropolitan Opera" de New-York, qui dirigera la production du "Jeu de Robin et Marion" au Festival de Québec. M. Pelletier est l'un de nos compatriotes qui se sont le plus distingués comme musiciens. Il a été acquis, aux Etats-Unis, une réputation qui nous fait honneur.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

LOUISEVILLE

Réunion de la Société d'Agriculture du Comté de Maskinongé

Mardi dernier, avait lieu en la salle du Palais de Justice à Louiseville, une assemblée spéciale des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Maskinongé, sous la présidence de M. J.-W. Gagnon, M.P.P. Etaient présents: les directeurs suivants: MM. Omer et François Gagnon, Roméo Lafrenière, Antonio Caron, Alphonse Bergeron, E. Alary, Ernest Frigon, formant quorum, ainsi que MM. Elzéar Roy, agronome du Comté et J.-L. Desautels, secrétaire-trésorier. Il fut proposé par M. Antonio Caron, appuyé par M. Roméo Lafrenière que la Société achète de la Ferme Arnold-Wold, de Greenville, Qué., un cheval reproducteur Percheron, enregistré sous les Nos 12801 et 187-861—portant le nom de Eastern Cloud, et ce au prix de \$1,000 et que M. Arthur Lemyre de Maskinongé soit le gardien et propriétaire de ce cheval pour le bénéfice des membres de la Société aux conditions stipulées d'après contrat en vertu des règlements du Ministère de l'Agriculture, et que ledit cheval soit assuré immédiatement pour un montant de \$1,000 payable aux intéressés. Adopté unanimement.

Il fut décidé que l'Exposition Agricole du comté de Maskinongé aura lieu, cette année, les 5 et 6 septembre.

Le président, M. J.-W. Gagnon fait rapport au bureau de direction d'une lettre du Ministère de l'Agriculture accordant un octroi spécial de \$400 afin de construire un bâtiment pour les moutons. Le président et le vice-président, M. Ernest Frigon, sont autorisés à faire exécuter ces travaux dans le cours de l'été.

Le Président fait rapport des démarches qu'il a faites auprès de M. Beaudry Lemaire, gérant général de la Banque Canadienne Nationale afin d'obtenir un prix spécial pour le bénéfice des éleveurs qui participent à l'Exposition du Comté. Il fut aussi une lettre de M. Léon Lorrain, chef du service de la publicité de la Banque Canadienne Nationale, disant que le gérant général est disposé à offrir une coupe en argent à la société d'Agriculture du comté de Maskinongé. Cette coupe sera offerte au meilleur troupeau de vaches laitières de n'importe quelle race. Le Bureau de Direction décide aussi de faire une campagne de souscription pour des prix spéciaux afin d'encourager davantage les exposants. Le Président et le Vice-président sont autorisés à faire cette campagne.

Un grand remède. Ma femme souffrait depuis quatre ans de calculs biliaires," écrit M. Hermann Fruehe de Chicago, Ill. "Deux docteurs lui donnèrent des soins mais sa condition devint telle que l'un des deux lui conseillèrent une opération. Alors elle commença à employer régulièrement le Novero du Dr. Pierre. Il est presque impossible de croire quel grand remède cela est, réellement. Toute douleur et symptômes de calculs biliaires ont maintenant disparu." Cette remarquable préparation végétale active, régularise et fortifie les organes d'élimination. Elle facilite la sécrétion et l'assimilation et améliore l'état du sang. Elle aide la nature à restaurer l'harmonie de la santé. Elle est vendue directement mais pas dans le commerce de pharmacie. Pour plus amples renseignements, écrire au Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Blvd Washington, Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Le bien de la famille

Une maison bien chauffée profite à tous mais surtout aux tout petits qui s'amuse sur le parquet.

Préservez leur santé en utilisant dans votre fournaise le charbon de

Charbonnerie ST-LAURENT

Gros et Détail
LIVRAISON A DOMICILE

101, rue du Fleuve

Téléphone: 1
Bureau et Entrepôt: 437

SAINT-PAULIN

Naissances

Plusieurs naissances ont été enregistrées depuis quelques semaines: M. et Mme William Gauthier, un fils baptisé Joseph-Georges-Etienne. Parrain et marraine: M. et Mme Edouard Gauthier, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Pierre Giguère.

M. et Mme Orlas Diamond, un fils baptisé: Joseph-Jean-Paul-Bernard. Parrain et marraine: M. et Mme Albé Diamond, de St-Barnabé. Porteuse: Mme Wilfrid Gélinas.

M. et Mme Adélaïde Rabouin, une fille baptisée: Marie-Ange-Gisèle. Parrain: M. W. Lefebvre, marraine: Mlle Marie-Ange Pichette.

M. et Mme Ferdinand Rabouin, un fils baptisé: Joseph-Wilfrid-Germain. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Gélinas. Porteuse: Mme Louis-Georges Julien.

M. et Mme Félix Picard, une fille baptisée: Marie-Blanche-Jeanne. Parrain: M. Armand Dupuis; marraine: Mlle Blanche Elliott. Porteuse: Mlle Léontine Julien.

M. et Mme Victor Lacourcière, un fils baptisé: Joseph-Georges-Etienne. Parrain: M. Louis-Georges Lacourcière; marraine: Mlle Marie-Louise Lessard. Porteuse: Mme Philippe Boislair.

De même que Jésus est présent d'une présence réelle sous les espèces du pain dans l'Hostie consacrée, il est présent d'une présence morale et mystique dans cette Hostie douloureuse qu'est le pauvre, sous les espèces de sa misère, au sacrement de sa pauvreté.

Chanoine Coube

AVIS

Avis public est par le présent donné que les soussignées ont accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Patrick Roch, de son vivant gérant de la Cité de Shawinigan, où il avait son domicile; district des Trois-Rivières, P.Q.

Trois-Rivières, 10 avril 1928.
— Dame Annaïs Roch, épouse de Walter Héroux et Berthe Roch.

7977, rue Saint-Denis,
MONTREAL

17-19

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de:

Docihè Carpentier, cultivateur et entrepreneur-bûcheron, de la paroisse de St-Adelphe, dans le comté de Champlain. Cédant-Autorisé.

Avis est par les présentes donné que Docihè Carpentier, cultivateur et entrepreneur-bûcheron, de la paroisse de St-Adelphe, a, le 12ième jour d'avril 1928, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. Adélaïde Provancher, Séquestre-Officiel, nous a nommés gardiens-conjoints des biens du débiteur jusqu'à la première assemblée des créanciers.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue aux Trois-Rivières, au Palais de Justice, au bureau de M. Adélaïde Provancher, le Séquestre Officiel, le 24ième jour d'avril 1928, à quatre heures de l'après-midi.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre nos mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre nos mains avant la dite assemblée.

Soyez aussi notifié qu'à cette assemblée les créanciers éliront un syndic permanent.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre nos mains ou entre les mains du syndic une fois celui-ci nommé; autrement le produit de l'actif du débiteur sera distribué entre les ayants droit, sans égard à votre réclamation.

Daté aux Trois-Rivières, ce 13ième jour d'avril 1928.

Henri Bisson & J.-B. Lebrun,

Gardiens-conjoints.

Bureaux: Henri Bisson,

142, rue Notre-Dame,

Les Trois-Rivières.

J.-B. Lebrun,

St-Tite, Co. Champlain.

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de: Pierre Proteau, Cultivateur, Ste-Thècle, Qué. Cédant-Autorisé.

Avis est par les présentes donné que mercredi le 25 avril 1928, à 10 heures de l'avant-midi, seront vendus par encan public à la porte de l'église paroissiale de Ste-Thècle, les immeubles suivants faisant partie de l'actif du cédant savoir:

A—Une terre située dans la paroisse de Ste-Thècle, dans le rang St-Georges, formant partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro quatorze (14) des plan et livre de renvoi officiels de la dite paroisse de Ste-Thècle, contenant deux arpents et trois quarts de largeur, plus ou moins, sur vingt-deux arpents et cinq pieds de longueur, aussi plus ou moins, bornée en front au cordon des terres du Rang B. sud, en profondeur au résidu du dit lot, au nord-est au surplus du dit lot numéro quatorze et au sud-ouest au lot numéro quinze du dit cadastre, avec en plus une certaine étendue de terre située dans la même paroisse et dans le même rang étant partie du même lot, contenant deux arpents et trois quarts de largeur, plus ou moins, sur trois arpents de longueur, aussi plus ou moins, bornée en front au terrain ci-dessus, en profondeur aux représentants de Jean Piché, au nord-est au surplus du dit lot numéro quatorze, au sud-ouest au lot de terre numéro quinze, avec les bâtiments dessus érigés, circonstances et dépendances, et les droits du débiteur dans l'acte que Olivier Proteau a acquis de Messieurs Pierre Andy et Dodias Andy, en par l'acquéreur laissant faire sur le lot numéro quatorze les travaux de réparation, d'amélioration ou d'entretien du dit aqueduc sans exiger d'indemnité et en payant sa quote-part dans les travaux de réparation du dit aqueduc jusqu'à son embranchement.

B—Une autre terre située dans la même paroisse et dans le même rang, faisant partie du lot de terre numéro quinze (15) des plan et livre de renvoi officiels, de la contenance de trois arpents de largeur plus ou moins sur vingt-et-un arpents et quatre-vingts pieds de longueur, aussi plus ou moins, bornée en front au cordon des terres du Rang B. sud, en profondeur au résidu du dit lot, au nord-est au lot de terre numéro quatorze et au sud-ouest au lot de terre numéro seize.

C—Une autre terre située dans la même paroisse et dans le même rang, faisant partie du lot de terre numéro seize (16) des plan et livre de renvoi officiels, de la contenance de trois arpents de largeur, plus ou moins, sur vingt et un arpents et quatre-vingts pieds de longueur, aussi plus ou moins, bornée en front au cordon des terres du Rang B. sud, en profondeur au résidu du dit lot, au nord-est au lot de terre numéro quinze et au sud-ouest au lot de terre numéro dix-sept, avec en plus une certaine étendue de terre située dans la même paroisse et dans le même rang, étant partie du même lot, contenant trois arpents de largeur, plus ou moins, sur trois arpents de longueur, aussi plus ou moins, bornée en front au terrain ci-dessus, en profondeur aux représentants de Jean Piché, au nord-est au lot de terre numéro quatorze et au sud-ouest au lot de terre numéro seize.

D—Une autre terre située dans la même paroisse et dans le même rang, comprenant deux arpents et trois quarts dans la ligne sud-ouest du lot numéro treize (13) et un quart d'arpent dans la ligne nord-est du lot numéro quatorze (14) du cadastre officiel de la dite paroisse de Ste-Thècle, sur environ vingt-cinq arpents et cinq pieds de longueur, prenant son front au cordon des terres du Rang B. sud, en profondeur aux représentants de Jean Piché, au nord-est au résidu du dit lot numéro treize, et au sud-ouest au résidu du dit lot numéro quatorze, avec les bâtiments dessus érigés, circonstances et dépendances.

Et en détail sur la ferme immédiatement après la vente des immeubles ci-dessus, le roulant faisant partie de l'actif de cette succession.

Les titres et certificats peuvent être examinés à mon bureau en aucun temps.

AVIS PUBLIC

Dans l'affaire de:

J.-Ernest Houle, cultivateur, de la paroisse Saint-Grégoire, comté de Nicolet, cédant-autorisé.

Avis est par le présent donné que le MARDI, VINGT-QUATRIÈME jour d'AVRIL, à dix heures de l'avant-midi, seront vendus à l'enchère publique, conformément à l'article 20 de la loi de faillite, à la porte de l'église paroissiale de Saint-Grégoire-le-Grand, comté de Nicolet, les immeubles suivants, faisant partie de l'actif du cédant autorisé:

1. Une terre dans la paroisse de St-Grégoire, dans le rang Beauséjour, mesurant deux arpents et demi de front par environ trente arpents de profondeur, désignée au cadastre officiel du comté de Nicolet, pour la paroisse St-Grégoire, par le numéro quatre cent quatre-vingt-dix-neuf, (499) avec la maison et dépendances dessus construites; et aussi l'exploitation de l'aqueduc en société avec Alphonse Bergeron.

2. Un terrain dans la même paroisse, dans le rang Ste-Marguerite, à l'extrémité sud des terres du dit rang, mesurant quatre arpents en superficie, connu et désigné au cadastre par le numéro quatre cent quatre-vingt-douze (492);

3. Une autre terre dans la même paroisse, dans le rang Beauséjour, mesurant six arpents de largeur, pour la partie située au nord du chemin public du dit rang, sur environ six arpents de profondeur, et cinq arpents de largeur, pour la partie située au sud du dit chemin, sur environ vingt-quatre arpents de profondeur; connue et désignée au cadastre par le numéro cinq cent cinquante (500) avec maison et dépendances dessus construites;

4. Une autre terre dans la paroisse St-Grégoire, rang Beauséjour, mesurant un arpent et demi de front par trente arpents de profondeur; désignée au cadastre par le numéro cinq cent deux;

5. Une terre dans la paroisse du Précieux-Sang, faisant partie du lot numéro cinq cent quatre-vingt-quatorze (p. 594) du cadastre officiel de la dite paroisse St-Grégoire, mesurant un arpent et une perche de front par environ trente arpents de profondeur; bornée d'un côté par Alfred Richer et de l'autre côté par Benoît Deslats; en front par le chemin public et en profondeur par Freddy Bergeron.

L'adjudication sera faite au plus haut enchérisseur. Le certificat du registraire ainsi que les titres peuvent être examinés au bureau du soussigné. Cette vente, faite d'après l'article 20 de la loi de faillite; équivaut à une vente par le Shérif.

Conditions de paiement: 20 pour cent à l'adjudication et la balance sous trois jours.

Le Syndic,
HENRI-R. DUFRESNE,
Bureau: rue Brassard,
Nicolet.

Canada,
Province de Québec,
District des Trois-Rivières,
No 745.

COUR SUPERIEURE

Napoléon Dupont, gentilhomme, de la cité et du district des Trois-Rivières.

Vs
Raymond Lafontaine, autrefois de St-Stanislas, dans le district des Trois-Rivières, et maintenant de la ville de Lowell, dans le Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique.

Défendeur.
Il est ordonné au défendeur de comparaître sous un mois, Trois-Rivières, le 10 avril 1928.

Protonotaire C.S.,
District des Trois-Rivières,
12-17.

Cette vente quant aux immeubles est faite conformément aux articles 716, 717 C.P.C. et article 20, paragraphe 1a, b, c, de la Loi de Faillite, et à la même effets qu'une vente par le Shérif.

Ces propriétés peuvent être visitées en tout temps en s'adressant au soussigné.

Conditions de vente: Argent comptant, plus les intérêts sur tout. Pour plus amples renseignements s'adresser à

Henri Bisson, Syndic.
Bureau: 142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières, 16 mars 1928

Eddie Martin, encauteur, 10-17

RETRAITES FERMEES

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 117 rue St-Charles. Retraite fermée pour Dames, du 23 au 27 avril.

Prière de s'inscrire à l'avance, 10-12-17-19

LA LOI DE FAILLITE

AVIS DE VENTE

Dans l'affaire de:

Charles Leclerc, Entrepreneur, Trois-Rivières, Qué. Cédant-Autorisé.

Avis est par les présentes donné que, vendredi, le 27 avril 1928, à 10 heures de l'avant-midi, seront vendus par encan public à mon bureau 142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières, les immeubles suivants, savoir:

(1) "Un emplacement situé en la dite cité des Trois-Rivières, au côté sud-ouest de la rue Laurier, de la contenance de soixante pieds de largeur par cent pieds de profondeur, en mesure anglaise, composé

a) du lot de terre désigné par le numéro trente-sept sur le plan de la subdivision officielle du lot numéro vingt-six (No 26-37) du cadastre d'enregistrement pour la cité des Trois-Rivières, de cinquante pieds de largeur par cent pieds de profondeur, et

b) d'une lisière de terrain de dix pieds de largeur par cent pieds de profondeur, aussi en mesure anglaise, à être prise sur et au côté nord-ouest du lot de terre désigné par le numéro trente-huit sur le plan de la subdivision officielle du dit lot numéro vingt-six (No 26-38) du même cadastre; borné comme suit: front, par la dite rue Laurier; en profondeur, à la profondeur des emplacements de la rue Lavendrye; du côté nord-ouest, par le lot No 26-36 du dit plan de subdivision et appartenant à M. Joseph Vézina ou représentants; du côté sud-est, au surplus du dit lot No 26-38 appartenant à M. Charles Leclerc; avec la maison à quatre logements dessus construite, circonstances et dépendances; comme aussi avec droit de passage, sur une lisière de terrain de dix pieds de largeur sur toute la profondeur du dit lot No 26-38 du dit plan de subdivision, le long et au côté sud-est du terrain présentement décrit."

(2) "Un emplacement situé en la cité des Trois-Rivières, au côté sud-ouest de la rue Laurier, de la contenance de quarante pieds de largeur par cent pieds de profondeur, en mesure anglaise, faisant partie du lot de terre désigné par le numéro trente-huit sur le plan de la subdivision officielle du lot numéro vingt-six (No 26-38) du cadastre d'enregistrement pour la cité des Trois-Rivières; borné comme suit: en front, par la dite rue Laurier; en profondeur, à la profondeur des emplacements de la rue Lavendrye du côté sud-est, par le lot No 26-39 appartenant à Jos. Courcy In Trust; du côté nord-ouest, au surplus du dit lot No 26-38 appartenant à M. Charles Leclerc; avec le garage dessus construit, circonstances et dépendances, comme aussi sujet au droit de passage établi en faveur du terrain voisin et au nord-ouest de celui présentement décrit, de dix pieds de largeur par cent pieds de profondeur, en mesure anglaise."

(3) "Un lot de terre ou emplacement étant partie du numéro trente-deux du plan de la redivision officielle du lot numéro dix-huit cent vingt-neuf (1829-P.32) du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, mesurant la dite partie du lot de terre trente-cinq pieds de largeur, sur la rue Hertel, par soixante-cinq pieds et trois pouces de profondeur, mesure anglaise, bornée en front par la dite rue Hertel, d'un côté par la rue Du Collège, du côté ouest, par le lot No 1829-31, et en profondeur par la partie du lot restant à J.-S. Moreau, avec la maison à quatre logements dessus construite, circonstances et dépendances."

Les titres et certificats peuvent être examinés à mon bureau en aucun temps.

Cette vente est faite conformément aux articles 716-717 C.P.C. et article 20, paragraphe 1a, b, c, de la Loi de Faillite, et à la même effets qu'une vente par le Shérif.

Ces propriétés peuvent être visitées en tout temps en s'adressant au soussigné.

Conditions de vente: Argent comptant, plus les intérêts sur tout. Pour plus amples renseignements s'adresser à

Henri Bisson, Syndic.
Bureau: 142, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières, 16 mars 1928

Eddie Martin, encauteur, 10-17

5-10-12-17-24-26-

O Jésus, que vos douleurs, immenses comme l'abîme, veillent rencontrer dans mon âme un écho fidèle, plein de respect et d'amour.

Dom Eugène Vandeur, O.S.B.

RETRAITES FERMEES

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 117 rue St-Charles. Retraite fermée pour Dames, du 23 au 27 avril.

Prière de s'inscrire à l'avance, 10-12-17-19

LA LOI DE FAILLITE

Soumissions demandées.

Commerce de bois et manufacture de portes et chassais.

Dans l'affaire de Anselme Dubé Limitée, corps public et incorporé, ayant sa principale place d'affaires, au No. 133 de la rue Bellefeuille, aux Trois-Rivières, P.Q.

Avis est par les présentes donné que les syndics autorisés soussignés recevront des soumissions pour l'achat de l'actif ci-après énuméré, et ce, jusqu'au 1er mai 1928, à midi.

A—Bois de construction avec portes et chassais \$6664.45

B—Peinture, vernis, pinces etc. \$572.62

C—Divers matériaux de construction, tels que clous, ferrures de portes, poulies etc. \$792.76

D—Outils et équipement de construction, comprenant 2 marteaux, 1 pompe à sable "Swaby", chemin de fer avec wagon, 1 grue de trois tonnes etc. \$3147.01

E—Roulant comprenant voitures d'été et d'hiver attelées, etc. \$257.75

F—Ameublement de bureau \$898.00

G—Calculateur Burroughs \$150.00

H—Immeuble Manufacture

Un lopin de terre situé en la cité des Trois-Rivières, à être pris et détaché du lot de terre connu et désigné sous le numéro VINGT-SIX (26) du cadastre officiel de la cité des Trois-Rivières, (dans la commune), contenant une largeur d'environ deux cent cinquante pieds dans la ligne du chemin de fer du Pacifique, (chemin de ceinture) sur la profondeur qu'il peut y avoir à partir du dit chemin de ceinture à aller à la profondeur des emplacements de la rue Lavendrye, pouvant contenir environ quatre cent soixante-dix-sept pieds, le dit terrain contenant une superficie totale d'environ cent dix-sept mille cinq cents pieds, avec, la manufacture, les hangars, remise, étable et autres bâtisses dessus construites, et avec aussi toute la machinerie et l'outillage, les engins, bouilloires, tournants, travailleurs et autres machines et accessoires généralement quelconques composant l'outillage de la dite manufacture, \$32515.00

Des soumissions seront reçues pour chaque item séparément ou en bloc.

Les soussignés se réservent le droit de refuser toutes ou aucune des soumissions reçues.

Un chèque accepté représentant 5 pour cent du montant de la soumission devra accompagner chaque dite soumission et sera confisqué au bénéfice des créanciers si les soumissionnaires acceptés ne donnent pas suite à la transaction dans un délai de quinze jours.

Conditions de vente: COMPÉTANT.

Les ajustements s'il y a lieu se feront au pro-rata sur la base des évaluations de l'inventaire.

L'examen de l'inventaire et l'inspection du stock et de la manufacture pourront être faits après entente avec les soussignés.

J.-H. René de Cotret et Napoléon Alarie, Syndics conjoints.

Bureaux: No 19, rue Alexandre No. 20, rue Alexandre Les Trois-Rivières, P.Q. Le 2 avril 1928.

5-10-12-17-24-26-

O Jésus, que vos douleurs, immenses comme l'abîme, veillent rencontrer dans mon âme un écho fidèle, plein de respect et d'amour.

Dom Eugène Vandeur, O.S.B.

RETRAITES FERMEES

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 117 rue St-Charles. Retraite fermée pour Dames, du 23 au 27 avril.

Prière de s'inscrire à l'avance, 10-12-17-19

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public Ltée dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 3, rue Hart, Les Trois-Rivières

Annances -- Classifiées
35 centins pour 25 mots;
1c. par mot additionnel.

TRANSPORT. — Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables, à faire transporter, téléphonez au No 152, Geo Dufresne Engg, rue Champplour, en face de la gare.
M. et J. n.o.

A VENDRE — Moulin à viande électrique, filière à crédits McCaskey. S'adresser à Henri Bisson, 142, rue Notre-Dame, (téléphone: 329).
M et J. — J. N. O.

A VENDRE: Machines pour portes et chassais, planeur et banc de scie ronde, machine de tenons, scie à ruban; mortiseuse, saboteuse box planeur, et un moteur "Westinghouse" de dix forces. Conditions faciles. S'adresser à F.-X. Therrien, 20 Notre-Dame, Louiseville. Téléphone: 153w.
M. et J. — J. N. O.

ATTENTION: On voudra bien ne pas oublier que la vente des immeubles faisant partie de l'actif de M. Charles Leclerc, entrepreneur, aura lieu vendredi, le 27 avril 1928, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau de M. Henri Bisson, syndic, 142, rue Notre-Dame.
17-19-24-26

LOGEMENT à vendre ou à louer, 257 avenue Mont-Royal. Huit chambres à part la chambre de toilette. S'adresser à Henri Bisson, 142, rue Notre-Dame, (téléphone: 329).
M. et J. — J. n.o.

DAMES demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés, timbres pour détails. National Manufacturing Co., MONTREAL.
12-17-19-24-26-1-3.

AVIS AUX INTERESSES

A VENDRE, étendue de terrain située rue Cartier, à proximité de la rue Bonaventure et de la gare du Canadien Pacifique. Par suite d'une nouvelle subdivision, ce terrain se compose maintenant de lots à bâtir qui sont offerts en vente à des conditions exceptionnellement avantageuses. S'adresser à Henri Bisson, comptable-liquidateur, 142, rue Notre-Dame, (téléphone: 329).
M-J- J.n.o.

UNE VENTE EXTRAORDINAIRE

Tout l'ameublement de feu le Dr Georges Bourgeois, à son ancienne résidence,

62, rue Lavolette, par vente privée à partir du 16 avril.

Tous les jours de 10 à 12 et de 1 à 4 heures.

Set de Salle à Manger—Set de Boudoir—Meubles de Vivoir—Chambres à Coucher, Salon, Piano—Tapis—Chaises—Lingerie—Bibliothèque—Poêle électrique—Articles de Chasse et Pêche—Habits de Chasse—Littérature de Médecine—Lanternes pour vues, etc.

10-12-17

A VENDRE

Un emplacement contenant 60 pieds de largeur par 87 de profondeur, avec une maison à quatre (4) logements dessus construite, situés et portant les Nos 73-75-77 et 79 de l'avenue du Sanctuaire, au Cap-de-la-Madeleine, laissant un lot vacant d'environ 30 pieds de largeur par la profondeur du terrain. Bon rendement. Occasion favorable pour prompt acheteur.

Pour autres informations, s'adresser aux soussignés.

BUREAUX: J.-H. René de Cotret et Napoléon Alarie, Syndics conjoints
19 et 20, rue Alexandre, Les Trois-Rivières, P.Q.</

RESTEZ.
RESTEZ SUR
VOS TERRES.



Vos Ancêtres,
vos enfants se-
ront heureux.

Préparez vos Ruches

C'est pendant le mois de mai que celui qui doit commencer cette année à garder des abeilles doit songer à se procurer ses premières ruches. Il fera bien tout d'abord de se renseigner sur ce qui fait la valeur d'une colonie d'abeilles; puis il s'efforcera, si vraiment il veut réussir, de favoriser un élevage intensif du couvain pendant les 7 ou 8 semaines qui précèdent la grande miellée.

Valeur d'une colonie d'abeilles

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte quand il s'agit de déterminer la valeur d'une ruche. Si la ruche est d'un modèle très répandu, si elle est neuve et bien peinte, elle aura plus de valeur qu'une ruche vieille et à peinture défraîchie.

Des rayons entièrement à cellules d'ouvrières sont bien plus haut cotés que ceux partiellement à cellules de bourdon; de même des rayons bien droits, bâtis sur la cire givrée et dans des cadres brochés ne souffrent pas de comparaison avec les rayons construits sans feuilles givrées, tout croches et de travers.

Pour ce qui concerne la quantité de miel dans les rayons, il est clair que plus il y en a plus la colonie a de valeur. Il devrait tout de même y avoir de 15 à 20 livres de miel dans chaque ruche.

Mais la chose la plus importante, c'est la quantité d'abeilles dans la ruche. En un tour de main on peut loger les abeilles dans une ruche neuve si elle dans laquelle on les achète n'est pas convenable; il ne prendra guère plus de temps à les bien pourvoir de provisions; à s'exposer qu'elles en manquent; mais si l'essaim est petit il faudra de longs jours et beaucoup de soins pour qu'il se repopule et n'arrivera jamais à la grosse population qu'il aurait pu atteindre s'il eût été lors de l'achat un essaim bien peuplé. De sorte que le facteur le plus important à considérer dans l'achat d'une colonie c'est la quantité d'abeilles qui contient cette colonie. Supposons deux colonies: l'une possède 8 cadres bien garnis d'abeilles et 2 rayons de miel; l'autre 6 ou même 7 cadres garnis d'abeilles et 5 rayons de miel; au même prix la colonie qui possède le plus d'abeilles est meilleur marché que celle mieux pourvue de provisions. Au commencement de mai une bonne colonie devrait contenir environ 7 cadres d'abeilles.

Une autre chose à considérer, la reine. Une jeune reine a bien plus d'aptitude qu'une vieille à peupler la ruche de bonne heure et rapidement le printemps, toute autre chose égale, et fera un bien plus long et meilleur service. La race de la reine mérite considération vu que l'italienne pure est à peu près inépuisable contre la loque européenne, tandis que la noire aux priens avec cette maladie est destinée à périr, renversant ainsi les espérances du commençant assez im prudent pour se risquer avec la race noire. Du reste quelqu'un qui n'a manipulé que des abeilles noires, nerveuses, irritables, ne soupçonnera pas le plaisir de cultiver l'italienne pure, si douce, si tranquille, et dont la reine plus calme encore que les ouvrières est si facile à trouver. Mais il leur faut bien peut de sang étranger dans les veines pour les rendre irritables et méchantes!

De sorte qu'une colonie d'abeilles peut être achetée de \$13.50 à \$15.00 et même ne pas valoir \$5.00. Le mieux que peut faire un commençant c'est de se fier à un vendeur de bon sens, si non à quelqu'un qu'il connaît bien.

Elevage intensif du printemps

Une chose bien claire, c'est que plus il y a de travailleurs et plus ils travaillent longtemps, plus il se fait d'ouvrage; plus il y aura de butineuses au travail de la grande récolte, plus il se récoltera de miel;

et si cette armée de butineuses commence à récolter dès l'ouverture de la grande miellée il va sans dire qu'elle fera plus d'ouvrage que si elle ne commençait que plus tard. Les abeilles qui ont hiverné meurent avant la grande miellée; ce sont donc les abeilles élevées entre la sortie des quartiers d'hiver et la grande miellée qui font la récolte; et, comme, toute autre chose égale, la rentrée du miel est en proportion du nombre de butineuses, plus il s'élèvera de couvain pendant les 2 mois qui séparent la grande miellée de la sortie de cave, plus il pourra s'accumuler de miel sur les colonies.

Cet élevage printanier est important à ce point que toutes les opérations apicoles d'une miellée à une autre miellée de 1927 par exemple est élevée en vue de favoriser immédiatement au moins l'élevage du couvain au printemps de 1928. L'automne dernier de jeunes reines furent introduites dans chaque colonie afin d'avoir une plus grosse population de jeunes abeilles pour l'hiver. Pourquoi cette multitude de jeunes abeilles lors de la mise en caves? Pourquoi ces provisions? Pour que les colonies sortent de leurs quartiers d'hiver peuplées et vigoureuses en vue du grand élevage printanier... pour aucune autre raison.

Heureusement, c'est au printemps que cette tendance à élever des jeunes en quantité est la plus forte chez les abeilles. Point n'est besoin de nourrissage stimulant, pourvu que le miel abonde dans la ruche, que l'espace ne manque pas, surtout si la colonie est bien abritée contre les vents!

Cette question de brise-vents a été traitée plus au long dans le numéro précédent de "L'Abeille". Quelques mots encore au sujet des provisions et de l'espace requis pour la ponte de la reine.

On dit, et c'est une des choses les plus difficiles à comprendre pour un commençant: Chaque fois qu'un possesseur d'abeilles garde pour l'hiver et l'élevage printanier une hausse entière de bons rayons remplis de miel, un nouvel apiculteur est né. Rien n'est plus vrai. Si le miel vient à se faire rare dans la ruche le printemps, par provoyance les abeilles restreignent leur élevage petit à petit, puis l'abandonnent complètement si la mauvaise température continue les empêche d'aller à la recherche de provisions. Que la reine cesse sa ponte une seule journée au commencement de juin par exemple, et c'est 2,000 abeilles de moins pour travailler à la récolte, 15 à 20 livres de miel de moins à extraire.

Pour ceux qui possèdent des ruches à 9 ou 10 cadres il est bon d'avoir pour chacune de leurs colonies une hausse de très bons rayons déjà noirs par des élevages antérieurs, et aux deux tiers remplis de miel. Cette hausse remplie sur la ruche dès que celle-ci possède environ 7 cadres de couvain (vers la fin de mai) fournira l'espace et les provisions nécessaires pour un élevage intensif. Une hausse entière de rayons remplis aux deux tiers! Vous trouvez que c'est beaucoup? Mais ce n'est que le premier pas qui coûte; cette hausse donnée au printemps, grâce à cette quantité de miel et d'espace supplémentaire, un plus grand nombre d'abeilles sera élevé... beaucoup plus qu'il n'en faut pour remplir la même hausse pour le printemps suivant.

Il méritent félicitations les apiculteurs qui peuvent obtenir de certaines colonies un surplus avec les dents-de-lion, montrant ainsi qu'ils savent diriger l'élevage printanier. Mais, vu que ce miel a peu de valeur, ne serait-il pas plus sage de le faire servir uniquement à l'élevage du couvain? Il y a toujours dans la ruche un certain nombre de colonies plus faibles que les autres. Il s'agit de quelques jours avant la miellée de pissenlits d'égaliser autant que possible la force de chaque colonie. (Je mets hors de question ici les colonies si faibles qu'elles devraient plutôt être réunies à d'autres.)

Si par exemple dans 10 colonies le nombre total de cadres de couvain est 70, toute ruche qui a 8 cadres de couvain en passera un à une autre qui n'en aurait que six, de telle sorte qu'après les manipulations toutes les colonies auront 7 cadres de couvain. Il est mieux de transporter aussi les abeilles qui se trouvent sur ces cadres de couvain, mais non pas la reine! Et pour être bien certain que la reine n'est pas sur le rayon qu'on doit transférer, on met ce cadre de côté et s'assure alors que la reine se trouve sur un autre. Cet affaiblissement des colonies fortes les porte-

ra à travailler avec une nouvelle ardeur à leur développement, les forçant à dépenser pour l'élevage la plus grande partie sinon la totalité du miel que les butineuses récoltent. Un autre avantage de cette méthode sera d'arriver à la grande miellée avec des colonies toutes égales en force, c'est-à-dire, des colonies qui demanderont toutes à être traitées de la même manière, ce qui simplifiera beaucoup les opérations au rucher.

Louis Bossé,
—Inspecteur des Ruchers,
—St-Jean-Port-Joli,
"L'Abeille"

LA CHAUX VIVE ET LA PIERRE A CHAUX BROYEE

(Notes des fermes expérimentales)

La chaux est nécessaire—Il n'y a pas de doute qu'en général presque toutes les récoltes de la ferme souffrent d'un état acide du sol et qu'elles poussent beaucoup mieux lorsque le sol renferme une certaine quantité de chaux. La présence de la hernie sur les rutabagas, les navets ou les choux, la présence de certaines mauvaises herbes comme l'oseille des brebis, une mauvaise levée de trèfle ou de luzerne sur une terre bien égotée, ou encore un sol qui change en rouge le papier tournesol bleu, toutes ces choses peuvent être considérées comme des indications que le sol manque de chaux.

Expérience—Les avantages de la chaux étant admis, la question qui se pose est celle-ci:—Vaut-il mieux se servir de chaux vive que de pierre à chaux broyée pour la production du blé d'Inde d'ensilage, de l'avoine, et du foin de trèfle, sur un sol à gileux, d'une fertilité supérieure à la moyenne? Nous en avons fait l'essai pour régler la question à la station expérimentale de Cap Rouge. Il a été appliqué du foin à raison de quinze tonnes à l'acre sur un champ —et ce champ a ensuite été divisé en cinq parcelles, la première a reçu 3,000 livres de chaux vive par acre, la deuxième 1,500 livres de chaux vive, la troisième, 6,000 livres de pierre à chaux broyée, la quatrième 3,000 livres de pierre à chaux broyée, et la cinquième a servi de témoin.

Résultats—Prenons le chiffre 100 pour représenter les trois récoltes obtenues sur la parcelle témoin, et nous trouvons que les récoltes produites sur les parcelles traitées à la pierre à chaux broyée sont de 105 pour une moyenne de cinq ans, et sur les parcelles traitées à chaux vive de 112.

Conclusion—Sur cette station, de même que sur la plupart des fermes, la chaux vive donne de meilleurs résultats que la pierre à chaux broyée, mais toutes deux sont généralement utiles. Sur sol léger et pauvre et il vaut mieux employer la pierre à chaux broyée, mais la chaux vive convient mieux pour les sols lourds. Il y a cependant une différence entre les deux: la pierre à chaux broyée peut être appliquée en n'importe quelle quantité sans qu'il y ait à craindre de nuire à la récolte, tandis que la chaux vive ne doit pas en général d'apporter deux tonnes à l'acre. Dans un cas comme dans l'autre, les petites applications à intervalles fréquents sont à préférer aux grosses applications, à longs intervalles. Notons ici que sur une base de parcelle égale, 100 livres de chaux contiennent la même quantité d'oxyde de calcium ou de chaux pure que 56 livres de chaux calcinée.

Frs-Xavier Robitaille,
Station Expérimentale Fédérale,
Cap Rouge, P.Q.

MAKAMICK

M. et Mme J.-S. Rivest font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fils Maurice-Lionel. Parrain: Fernand Rivest; marraine: Gilberte Rivest. Porteurs: Mme J. Bte Bédard.

M. et Mme Gilles Sylvestre annoncent la naissance de leur fille Marie-Laurette. Parrain: Henri Dumas; marraine: Laurette Lamoignon.

Qu'à vos gloires, ô Jésus-Christ, mon âme puisse aspirer, dans l'humilité et l'espérance qui ne saurait tromper, en attendant que votre condescendance sans pareille me le fasse partager, à jamais, avec vous.
—Dom Eugène Vandeur, O.S.B.

GENTILLY

Pâques

Pour la circonstance, l'église était décorée de ses plus riches parures, et l'autel brillait de mille lumières aux couleurs variées. M. l'abbé Jolicoeur, chanta la messe, durant laquelle le chœur de chant exécuta une belle messe en parties sous l'habile direction du notaire Rheault, maître de chapelle. Les principaux solistes furent: MM. D.-H. Rheault, Louis Baribeau, agronome, Ernest Baril, Louis et Clément Baril, et Ubald Poliquin.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Garand.

En vacance de Pâques

MM. Omer Pepin, Paul Pepin, Arthur Poisson, et Eléo Vadboncoeur, qui travaillent à La Tuque sont de passage dans leurs familles. —M. Benoît Baril, étudiant à l'Académie De La Salle, aux Trois-Rivières, chez son père, M. Arthur Baril.

—M. Jean-René Beauséne, étudiant au Jardin de l'Enfance aux Trois-Rivières, chez son père, M. Zéphirin Beauséne.

—M. Evariste Schelling, professeur à Montréal, chez son père M. Achille Schelling.

—M. Donat Gaudette, de Montréal, chez son père M. Joseph Gaudette.

—MM. Jean et Paul Vignault des Trois-Rivières, chez M. Lucien Dubois.

—Mlle Pauline Beauséne, étudiante au pensionnat du Cap-de-la-Madeleine, chez son père, M. Ferdinand Beauséne.

—Mlle Bernadette et Alice Beauséne, institutrices au Cap-de-la-Madeleine, chez leur père M. Ferdinand Beauséne.

—Mlle Alice Lavigne, institutrice à Ste-Marie de Blandford, chez sa mère Mme Tobie Lavigne.

—Mlle Maria-Baril, institutrice à St-Pierre-les-Becquets, chez son père M. Georges Baril.

REMEDES DES FAMILLES

La Médecine Indienne
Enrg.
4, rue Richard,
2e Planche à droite.
Téléphone 2298w

Assurances Générales

A. J. Gouin & Cie
Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.
Bureau établi depuis plus de 20 ans.
TEL. 114, 4, Du Platon

Dr Roch Hébert
SPECIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez
Bureau et hôpital privés
41, Des Forges, Tél. 1425
HEURES DE BUREAU
9 h 15 a.m. à 5 h et 7 h 30 p.m.

Dispensaire Gratuit
Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

Avocat

Jean-Marie Bureau
B.L.L.L.E.
Avocat et Procureur
Chambre 23, Edifice de la Banque du Commerce, Les Trois-Rivières.
Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Laanette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. O.

OPTOMETRISTE OFFICIER DU CANADIEN PATRIOTIQUE.

SPECIALITE:

Mal de tête, Yeux croches redressés sans opération.

La maison inaugurée de tout ouvrage. Consultations: lundi, mercredi et jeudi de 10 h à 6 p.m., vendredi et samedi de 9 h à 9 p.m.
112 St-Jacques, Tél. 965

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecin

Tél. 1830
Dr J. D. F. Paquin
Médecine Générale
Spécialités: Accouchements, Traitements spéciaux pour les enfants.
Consultations régulières de 2 à 4 et de 7 à 8 et sur rendez-vous.
21, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Avocat

Tél. 200
Maurice Fortier
Avocat et Procureur
Bureaux: 19, rue Hart Les Trois-Rivières
A St-Paulin chaque fin de semaine

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau: 658
Résidence: 337
Dr J. H. BELAND
Extraction des dents sans douleur, Traitement de la Pyorrhée par la Vacci-salubrité. Travaux dentaires et tout avec soin et promptement.
Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 8 à 9
Bureaux: 262, Des Forges

Chiropraticien

A. E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Trois-Rivières
60 rue Alexandre, Tél. 1913
Shawinigan Falls
32, 5me Rue, Tél. 725
Grand'Mère
121 rue St-Jacques, Tél. 497

Comptable et Liquidateur

Tél. 329 Casier Postal 640
Henri Bisson
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.
142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Médecin

Tél. 1526
Docteur R. Dugré
Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph
SPECIALITES:
Chirurgie des organes génito-urinaux, du système osseux et du tube digestif.
CONSULTATIONS:
Au bureau: 2 à 4 et 7 à 8 hres p.m.
A domicile: sur rendez-vous.
56, Ave Lavolette.

Laurent Létourneau

Représentant
La Corporation de Prêts de Québec
Obligations Municipales, Scolaires, de Fabriciques, Hypothécaires.
Choix varié de placements. Consultez nous avant de placer.
Bureau: 9, rue St-Pierre. Téléphone 205

Notaire

HENRI CINQ-MARS L.L.B.
Notaire
Argent à prêter, Examen de titres, Règlement de successions, Assurances, Collections Administration etc.
49, rue Alexandre, Téléphone: Bureau: 1895
Téléphone: Rés.: 2564-J

Architecte

U.-J. Asselin, Ernest L. Denoncourt
Asselin & Denoncourt
Architectes
Tél. Bell 963, 42, Alexandre Les Trois-Rivières

Avocat

Téléphone: 1065
Rosaire Marcotte
B.A., B.C.L.
17, rue Alexandre, Les Trois-Rivières.

Médecin

Dr J. A. Rousseau
Directeur du Dispensaire Antivénérien.
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 p.m.
Maladies des voies urinaires des Femmes de la peau
Tél. 119 28 rue Royale

Médecin

Dr Auguste Panneton
Spécialiste pour maladies des yeux, des veilles, du nez et de la gorge.
Consultations: 130 hre à 430 hres tous les après-midi.
Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.
Tél. Bell 526
65a, Avenue Lavolette

MEDECIN

Tél. 678
Dr Maurice Caron
ex-élève des Hôpitaux de Paris
Spécialité: Chirurgie Générale, Maladies des Femmes, Maladies des Voies Urinaires, Traitements Electriques
Consultations: de 10 à 12- de 2.30 et de 7 à 8.30 p.m.
6, rue Ste-Julie.

Médecin

Dr A.-J. Aubin
Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic
Tél. 1143 179, Lavolette

Médecin

Dr ALEX. ACHPISSE
Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.
Spécialité: Chirurgie générale, Maladies des Voies Urinaires, Maladies des Femmes.
Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2.30 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.
22, rue Des Forges, Tél. 469
A domicile, sur rendez-vous.

Avocat

Téléphone 320
Roger Bisson
Avocat
142, rue Notre-Dame Les Trois-Rivières.

Avocats

Robichon & Mathot
Avocats
Bureau: Edifice Banque d'Hochelaga, Trois-Rivières

Avocats

Téléphone Bell 1990
DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE
Avocats
Bureau: 4, St-Joseph, Trois-Rivières

Avocat

Téléphone 358
Lucien Comeau
Avocat
19, rue Alexandre Les Trois-Rivières
Bureau à Louiseville le samedi, chez M. le Dr L. Gélinas, rue St-Laurent.

Avocat

Tél. 233
Chas Bourgeois
B. A. LL. M.
Avocat
26, rue St-Joseph, 26

Avocats

Paul Martel Robert Trudel
Martel & Trudel
Avocats
20, Bonaventure, Tél. 41
Trois-Rivières.

Avocat

Tél. 1298-J
Joseph Barnard
Avocat
9 rue Hart, Tél. 640
Résidence: 108 rue Des Forges

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 318
Edifice Power, Trois-Rivières
Jacques Bureau, C. R. Philippe Biqué, C. R. Georges Gouin, B. A.
Boreux, Biqué & Gouin
Avocats
4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Notaire

J. A. Villeneuve
Notaire
Autrefois de l'Étude Mercier et Villeneuve
Argent à prêter. Examen de titres. Règlement de Successions. Difficultés Commerciales. Collection, etc.
35, rue Hart, Trois-Rivières
Edifice de la Banque Canadienne Nationale.

Notaire

Casier Postal 556 Tél. 235
J. A. Lemire, L.L.L.
Notaire
Cessionnaire des grefes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs. Administration générale.
40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Notaire

Téléphone: Bureau 1158
Résidence 988
J. U. GREGOIRE
Notaire
Argent à prêter. Examen de Titres, Assurances, Collections, etc.
26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.
Bureau: c-Maurice, du Samedi au Lundi midi. Propriétés à vendre

Notaire

Casier Postal 55
Téléphone 421
A. LEBRUN
Notaire
C.C.S., Cessionnaire du Grefe P. Désilets.
Argent à prêter, règlement ou succession, examen de titres, collections, etc.
23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Notaire

Tél. Bureau 1881
" Rés. 1444-J
Victor Abran
Notaire
Argent à prêter, assurances, collection, etc.
34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet
Trudel & Guillet
Notaires
Argent à prêter, Règlement de faillites et de successions. Examen de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.
Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491. Trois-Rivières

Architecte

Jules Caron
Architecte
Tél. 720, 21 rue St-Joseph
Les Trois-Rivières

SCIEZ
Avec une scie
SIMONDS
Garde plus longtemps son tranchant. Coupe plus facilement. Scie plus vite.
SIMONDS CANADA SAW CO. LTD.
MONTREAL
VANCOUVER, ST-JEAN, V.B., TORONTO



Tribune Ecclésiastique

ABREGÉ DE LITURGIE

(XCVII)

VIe PARTIE: ACTION DE GRACES

6—Dernier Evangile (suite et fin)

20—LA REDEMPTION

"Il y eut un homme envoyé de Dieu, qui s'appela Jean. Il vint comme témoin, pour rendre témoignage à la lumière, afin que tous crussent par lui. Il n'était pas la lumière, mais il était venu pour rendre témoignage à la lumière. Celui-là était la Vraie lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde."

Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a pas connu. Il est venu chez les siens et les siens ne l'ont pas reçu."

Bossuet, dans son ouvrage, "Elévations sur les mystères" explique ce passage de l'Evangile de saint Jean. "Jésus-Christ, dit-il, qui est venu parmi les ténèbres, y a apporté avec lui dans ses exemples, dans ses miracles et dans sa doctrine, une lumière capable de dissiper cette nuit. Non content de cette lumière, comme les hommes avec leur infirmité n'auraient pu envisager cette lumière en elle-même, Dieu, pour ne rien omettre et afin que rien ne manquât à leurs faibles yeux pour les préparer à profiter de la lumière que Dieu leur offrait et les y rendre attentifs a envoyé Jean-Baptiste qui, n'étant pas la lumière l'a montrée aux hommes en disant: "Voilà l'Agneau de Dieu." "Voilà Celui qui va vous précéder: Celui qui est plus grand que moi, et de qui je ne suis pas digne de délier les souliers."

Quoique la lumière du Verbe soit parfaite et complète, les ténèbres n'ont point saisi cette lumière, le monde n'a point connu sa présence. Malgré cela, le Verbe a fait plus encore, il est venu sur terre. Ce nouveau bienfait n'a été accueilli que par une ingratitude nouvelle: l'humanité pécheresse s'est obstinée à ne pas recevoir son Maître.

30—Notre Filiation divine

"Mais à tous ceux qui l'ont reçu il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu: à ceux qui croient en son nom: à ceux qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu même."

Le glorieux et ineffable privilège de notre filiation divine, voilà l'oeuvre du Verbe. La condition qu'il requiert, c'est de croire en Lui... Et s'il suffit, pour devenir véritablement enfants de Dieu, que nous croyions à sa parole, ne le serons-nous pas plus parfaitement quand, nourris de sa chair et abreuvés de son sang, ce n'est plus nous qui vivons, mais lui qui vit en nous? Glorifions-nous en ce nom d'enfants de Dieu; portons-le dignement et n'étalons point un courage hardi et superbe, mais disons avec saint Paul: "Je puis tout en celui qui me fortifie."

La vue de tant de bonté unie à tant de grandeur arrache enfin à saint Jean un cri de foi, d'enthousiasme, de joie et d'amour, et le voilà qui entonne un court cantique en l'honneur de ce Verbe, dont il vient de redire la gloire et les bienfaits:

"Et le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous,

et nous avons vu sa gloire, une gloire comme celle qu'un fils unique tient de son Père, plein de grâce et de vérité."

Pour nous faire devenir enfants de Dieu, il a fallu que son Fils unique se fit chair: il le fallait pour pouvoir nous faire de cette chair une nourriture. Ainsi, il ne s'est pas contenté d'habiter parmi nous, il est venu demeurer en nous. O faveur ineffable! O condescendance merveilleuse! O amour infini de Dieu daignant entrer dans l'âme fervente pour la nourrir de sa chair glorieuse!

Le Fils est venu à nous, et nous avons vu sa gloire. Sa gloire est pour ainsi dire le doublement de sa lumière. Sa gloire est parfaite parce que sa lumière est complète et parfaite: "Il était la lumière, et c'est par l'éclat et le rayonnement de cette lumière que nous avons été régénérés." Lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde: Lumière de la foi que nous donne le baptême: Lumière de l'Evangile qui nous fait reconnaître le Fils unique, plein de grâce et de vérité.

"Dieu qui par son commandement a fait sortir la lumière des ténèbres, a rayonné dans nos coeurs pour nous faire voir la clarté de la science de Dieu... Nous sommes donc enfants de Dieu, parce que nous sommes enfants de la lumière." Alors, évitons le monde; évitons les fils des ténèbres. C'est Jésus-Christ seul qui sait remplir nos coeurs. Le Verbe fait chair est p in de grâce et de vérité: de vérité pour nous éclairer, de grâce pour nous sanctifier. Il est le Verbe divin qui nous enseigne la voie du salut, et nous ouvre les secrets de la Divinité dans le temps et l'éternité...

"Grâces soient rendues à Dieu pour son don ineffable!"

Nous avons terminé nos explications, bien imparfaites, à la vérité, des prières et des cérémonies de la sainte Messe. Comme dernier mot, vous vous rappellerez qu'on ne vient pas à la Messe, à proprement parler, pour reciter des prières, mais pour offrir à Dieu la grande Victime qu'il aime tant. "Entendre la Messe, c'est offrir au Père Eternel son Fils bien-aimé."

Maintenant, nous allons sortir de la Messe. Quelle sainteté doit régner dans nos pensées, dans nos regards, dans tous nos rapports avec Dieu et avec le prochain! Le Ciel, la terre, l'enfer même ont les yeux fixés sur nous; Le Ciel pour se réjouir de notre bonheur; la terre pour s'édifier de notre sainteté; l'enfer pour nous enlever le fruit du sacrifice.

Prenons garde de réjouir l'enfer et d'attrister le Ciel. Vivons comme nous aurions vécu le jour du crucifiement de Notre-Seigneur si nous avions assisté à son immolation sur le Calvaire. En sortant de la Messe, nous descendons de la même montagne, nous venons d'assister au même sacrifice.

Qu'on le sache bien, la Messe n'est pas seulement la représentation du sacrifice du Calvaire, elle en est la continuation et le renouvellement. Nous ne serons pas comme les Juifs qui descendirent du Calvaire, plus endurcis et plus aveuglés; nous serons comme le centurion qui publia hautement la gloire de Dieu; nous serons comme Marie et saint Jean, dont l'amour pour le Sauveur s'était accru à proportion de ses douleurs... Amen."

Filipo

le 17 avril 1928.

Indulgences accordées à la ligue universelle du Christ-Roi

La sainteté Pie XI a daigné accorder (S. Penitencerie, 9 janvier 1928), aux membres de l'Association de la Ligue Universelle du Christ-Roi (Direction: Mgron, la rue Monial, France)

et des Confréries affiliées, les indulgences suivantes applicables aux âmes du Purgatoire:

1—Indulgences plénières. (Aux conditions ordinaires)

10. Pour les fidèles qui se feront inscrire à la Ligue: le jour de leur admission;

20. Pour tous les associés: le jour de Noël, — de l'Epiphanie, le dimanche des Rameaux, — le saint jour de Pâques, — de l'Ascension, — de la Fête-Dieu, — de la fête du Sacré-Coeur, — de la fête de Jésus-Christ Roi, — de l'Immaculée Conception, — de l'Assomption, — de saint Michel-Archange, — de saint Joseph, époux de la B.V. Marie, — des saints Apôtres Pierre et Paul, — de sainte Marguerite-Marie, — de la Toussaint;

30. Pour les associés qui, le 2e vendredi de chaque mois, assisteront pieusement à une messe célébrée à l'Autel des Apparitions dans la chapelle du Monastère de la Visitation à Paray-le-Monial;

40. Pour les associés qui, faisant partie d'un pèlerinage à Paray-le-Monial, visiteront pieusement la chapelle des Apparitions.

II—Indulgence plénière à l'article de la mort.

Une indulgence plénière à l'article de la mort, pour tous les associés qui se seront confessés et auront communiqué, ou, s'ils n'ont pu le faire, auront au moins la contrition de leurs péchés et invoqueront dévotement, sinon de bouche, au moins de coeur, le saint Nom de Jésus, et accepteront patiemment la mort de la main de Dieu en expiation du péché.

II—Indulgences partielles.

(A gagner par tous les associés s'ils ont au moins la contrition de leurs péchés)

10. Sept ans et sept quarantaines, pour les associés qui assisteront pieusement à une messe célébrée à l'Autel des Apparitions dans la chapelle du Monastère de la Visitation, à Paray-le-Monial, tous les vendredis de l'année à l'exception du 2e de chaque mois;

20. Trois cents jours d'indulgences pour tous les associés; a) Qui assisteront aux réunions de piété prévues dans les statuts de la Ligue;

b) Chaque fois qu'ils réciteront pieusement l'invocation—Béni soit le Christ-Roi;

30. Cent jours d'indulgence à gagner par tous les associés pour chaque oeuvre de piété ou de charité faite en conformité avec les buts de la Ligue.

IV—Facultés et privilège accordés aux prêtres inscrits à la Ligue Universelle du Christ-Roi.

I—Facultés

10. Bénir, d'un simple signe de croix:

a) Les chapelets, rosaires, croix, crucifix, médailles, statuettes et leur appliquer les indulgences apostoliques (de façon privée, en tout temps—en public, à l'occasion des sermons de l'Avent, du Carême, des Missions, des Retraites);

b) Les chapelets et leur appliquer les indulgences de sainte Brigitte;

20. Bénir d'un simple signe de croix les crucifix aux fins d'y appliquer les indulgences de la Bonne Mort;

30. Bénir d'un simple signe de croix les chapelets et leur appliquer une indulgence de cinq cents jours à gagner par les fidèles chaque fois que, tenant en mains ces chapelets, ils récitent pieusement l'oraison dominicale ou la salutation angélique.

N.B.—Pour jouir de ces facultés, il faut avoir juridiction et l'autorisation de l'Ordinaire du lieu.

V. Privilège. L'autel privilégié quatre fois la semaine.

PRIERE

D'autre part, une indulgence plénière à gagner une fois par jour est attachée à la prière suivante, aux conditions ordinaires.

O Christ Jésus, je vous reconnais pour roi universel. Tout ce qui a été fait a été créé pour Vous. Excusez-moi tous vos droits.

Je renouvelle mes promesses du Baptême en renonçant à Satan, à ses pompes et à ses oeuvres, et je promets de vivre en bon chrétien. Et tout particulièrement je m'engage à faire triompher selon mes moyens les droits de Dieu et de votre Eglise.

Divin Coeur de Jésus, je vous offre mes pauvres actions pour obtenir que tous les coeurs reconnaissent votre Royauté sacrée, et que, ainsi, le règne de votre paix s'établisse dans l'univers entier. Ainsi soit-il!

Comte de Mun

Le Voyage du Souvenir

Les anciens combattants canadiens visiteront les champs de bataille de France.

Les années ont passé depuis la guerre, mais le souvenir de ces jours sombres quoique glorieux est encore vivace dans l'esprit des anciens combattants. Rentrés dans leurs foyers après cette longue épopée, ils se sont remis au travail; quelques-uns ont créé de nouveaux foyers où règnent le bonheur et la prospérité. Si la pensée leur est souvent venue de revoir un jour ces endroits où ils ont vécu les dures années de la Grande Guerre, la période instable et problématique d'après-guerre ne leur a pas encore permis de réaliser ce rêve, cher à chacun d'eux.

L'Agence des Voyages Hone a pris l'initiative d'organiser ce voyage pour l'été 1928, spécialement à l'intention des soldats et officiers canadiens et de leurs familles, et aussi des parents et amis des combattants tombés si héroïquement dans les plaines des Flandres ou en terre de France.

Le départ de ceux qui participeront à cette excursion, qui portera le nom de "Voyage du Souvenir", aura lieu de Montréal, le 13 juillet, à bord du "Duchess of Bedford", l'un des nouveaux paquebots à classe cabine que la Compagnie du Pacifique Canadien mettra cette année sur la route du Saint-Laurent. Le retour au Canada s'effectuera à bord du "Montroyal", autre luxueux navire du Canadien Pacifique.

Le but principal de cette tournée sera la visite des champs de bataille de Belgique et de France, qui se fera exclusivement dans des modernes et luxueux autocars; le parcours dans cette région a été étudié en vue d'inclure surtout les points se rattachant au passage des troupes canadiennes.

D'autre part, en vue de rendre ce voyage vraiment attrayant, même pour ceux qui, sans avoir de raisons particulières pour visiter la région des champs de bataille, seraient heureux de consacrer un mois de congé à cette intéressante tournée européenne, l'itinéraire comportera en plus de cette région, le trajet à travers la campagne anglaise, de Liverpool à Londres et à Douvres, avec séjour de deux jours entiers dans la capitale anglaise; la visite en autocar de la Belgique pittoresque, avec arrêt à la plage célèbre d'Ostende et à Bruxelles, et enfin un séjour d'une semaine à Paris, où nos soldats étaient si heureux de passer le temps de leurs permissions.

De plus, pour satisfaire au désir d'un grand nombre qui profiteront de ce voyage pour entreprendre une randonnée plus complète de l'Europe, deux voyages facultatifs au midi de la France, en Espagne, en Italie, en Suisse et en Allemagne ont été préparés à cet effet, et les membres du "Voyage du Souvenir" pourront s'y inscrire à leur gré.

Le "Voyage du Souvenir" sera sous la direction de l'un des officiers canadiens-français qui se sont le plus distingués durant la guerre dans les fameux 22e Régiment, le lieutenant-colonel Henri Chassé, D.S.O., M.C., actuellement assistant-adjutant et quartier-maître général du district militaire de Montréal. Ayant obtenu la permission du Ministère de la Défense Nationale, il a donné son patronage à l'organisation du "Voyage du Souvenir" et profitera de son congé annuel pour en prendre la direction personnelle.

Les organisateurs du "Voyage du Souvenir" ont été bien inspirés dans leur choix du "Duchess of Bedford" pour la traversée de l'Atlantique. Ils ont de ce fait ajouté une attraction de plus à un voyage qui en offrait déjà beaucoup.

Ce paquebot tout neuf, qui inaugure son service en 1928, est l'un des plus luxueux et des plus grands transatlantiques à classe unique sur la route du St-Laurent. D'une longueur de 595 pieds et d'un tonnage brut de 20,000 tonnes, il peut maintenir une vitesse de 17 1/2 nœuds à l'heure. Le "Duchess of Bedford" comporte les installations les plus modernes: larges ponts, affectés aux promenades et aux jeux en plein air; salles publiques luxueuses décorées avec le goût le plus raffiné; grand salon d'observation vitré, situé à l'avant; cabines aménagées avec le plus grand soin. Aussi les passagers de classe cabine et de classe touriste de troisième, auront l'assurance d'effectuer la traversée de l'Atlantique dans des conditions de confort et de bien-être sans égales, ce qui sera comme un heureux prélude à leur randonnée européenne.

Jeose affirmer qu'il n'y a pas, pour la vie privée comme pour la vie publique, pour les devoirs de la famille comme pour les fonctions sociales, de plus forte et de plus salutaire préparation que la retraite.

Comte de Mun

Le Canada Français

Livraison d'avril 1928

Soixante-douze pages de lectures choisies, va-icées, actuelles, voilà ce qu'apporte à ses lecteurs le Canada français du mois d'avril. L'influence maternelle, le titre du premier article de cette livraison, est la suite et la fin de la belle conférence de Mgr L.-A. Paquet, donnée à Jacques-Cartier au mois de janvier dernier. Madame Blanche Lamontagne-Beau regard nous chante la Gaspésie, terre de silence... Puis, deux prêtres de France MM. les abbés Calvet et Bremond nous sont présentés, avec tous les aspects qui les caractérisent, dans une jolie Chronique littéraire que signe M. Gaillard de Champris, professeur à l'Université Laval. Viennent après le Compte rendu de la séance publique de la Société du Parler français et la très personnelle Allocution du président, M. Antonio Langlais, C.R., du Barreau de Québec. Une attention spéciale à la Prière de Mlle Alice Lemieux dont le beau talent s'affirme de plus en plus. Et, l'Enseignement agricole d'hiver, inauguré chez nous pour la première fois en janvier, M. Charles Rioux, ingénieur-agricole et cultivateur, nous dit ce qu'il en pense et ce que fait à ce sujet la Belgique. Le R.P. Paul-Emile Farley, c.s.v., termine sa magnifique étude sur le Livre d'enfants. Travail marqué au coin d'une fine psychologie doublée d'une profonde connaissance de l'enfant. C'est ensuite l'indispensable Chronique de l'Université, avec seize pages d'une bibliographie des plus complètes. Abonnement, trois dollars par année. Casier Postal, 218, Université Laval, Québec.

INTERET SUSCITE PAR LE VOYAGE DE L'UNIVERSITE

Ce qu'en pense l'honorable Athanase David

L'intérêt qu'a suscité dans tous les milieux de langue française de l'Est du Canada l'annonce de la quatrième excursion transcontinentale de l'Université de Montréal, est d'excellent augure pour le succès de cette instructive entreprise touristique, que nos compatriotes ont déjà, dans le passé, su encourager comme elle le méritait. Malgré la date encore assez éloignée du départ du train de luxe que le Pacifique Canadien mettra de nouveau cette année à la disposition des excursionnistes (le 7 juillet prochain), les demandes de renseignements et les adhésions affluent déjà à l'Université et aux bureaux du Pacifique Canadien, nous apprennent les organisateurs du voyage. Une demande de renseignements est même venue de Paris par câblogramme, ce qui indique que jusqu'en France, on s'intéresse à cette grande randonnée, désormais considérée comme l'excursion touristique classique au Canada.

Ceci ne doit pas étonner, car le goût des voyages, aujourd'hui si répandu, grâce à l'excellence des moyens de transport, s'est considérablement développé dans tous les pays. Les nôtres réalisent, eux aussi, l'importance qu'il y a pour

HORAIRE

En Vigueur



Départs des Trois-Rivières

Trains pour Montréal.

2.50 am tous les jours.
10.15 am jours de semaine
3.35 pm tous les jours.
5.00 pm " " "
7.00 pm " " "

Trains pour QUEBEC.

4.05 am tous les jours.
7.15 am jours de semaine.
12.00 midi tous les jours.
2.00 pm jours de semaine.
7.00 pm dimanche seulement.
7.35 pm tous les jours.

Trains pour SHAWINIGAN et GRAND'MERE

6.30 am tous les jours.
12.05 midi tous les jours.
3.45 pm " " "
7.40 pm " " "

Trains pour GRANDES PILES

11.30 jours de semaine.
7.00 pm jours de semaine.

Réserves de chars parloirs, ou chars dortoirs au bureau de la ville, 122 rue Notre-Dame. Phone 2001 et 2002, ou à la gare, 26 Trois-Rivières.

eux de visiter d'abord le Canada, de connaître ses villes, de se renseigner sur ses ressources, d'admirer ses beautés scéniques et de prendre contact avec les divers éléments qui composent sa population.

Une lettre de l'honorable Athanase David, adressée à M. Mounpetit, au retour de l'excursion de l'année dernière, à laquelle le secrétaire provincial prit part, est très significative et fait bien voir l'importance que l'on attache en haut lieu à ce mouvement touristique. Nous en détachons les passages suivants:

"Je l'ai dit et je n'hésite pas à vous le répéter, que je considère ce voyage à travers notre pays, comme l'une des plus belles formes d'éducation que l'on puisse donner à nos jeunes Canadiens. Il faut voir son pays pour le bien comprendre et le mieux aimer. Pour ma part, je n'ai qu'un regret, c'est de n'avoir pas fait ce voyage de l'Ouest alors que j'étais plus jeune, car la connaissance des différents problèmes qui se posent là-bas, rend plus facile leur étude, et aide à trouver des solutions plus équitables et plus justes."

"Aussi bien, je n'hésiterais pas si j'en avais l'occasion, à inviter les pères de famille désireux de compléter les études de leurs enfants, à leur offrir de faire avec vous, le voyage que vous organisez."

"Je ne saurais terminer sans

évoquer l'Université de Montréal de sa louable initiative; elle a permis à un grand nombre de nos compatriotes de voir les beautés de l'Ouest, en même temps qu'elle leur a permis de se rendre compte de l'immensité du territoire qui est nôtre. Je considère donc votre oeuvre comme éminemment pratique et patriotique."

Avez-vous de l'Argent à prêter

Nous payons 5 à 7% d'intérêt sur obligations Municipales, Scolaires, de Fabriques, Utilités Publiques, etc.

Placements de tout repos.

Bray-Caron-Dubé, LIMITÉE

J.-A. Roussel, J.-E. Mounier, Gérants

Téléphone 1912
155, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

BUT DE LA CAISSE POPULAIRE

Protéger ses membres contre les revers de fortune, les résultats du chômage, la maladie et l'indigence, en leur enseignant, les bienfaits inappréciables d'une sage prévoyance fortifiée par la coopération, notamment en provoquant et en développant chez eux le goût et la pratique constante et vigoureuse de l'épargne la plus modeste, assurant ainsi leur indépendance économique, faisant naître et grandir le sentiment de la dignité personnelle.

Thomas Bournival, gérant.

VOTRE TABLE

Réflète vos sentiments par le menu qu'elle présente. Pour Pâques, mettez-y de bonnes choses, voire même un peu de friandises, mais surtout saupoudrez tout cela d'une bonne et franche gaieté.

Si le choix de toutes ces délicatesses vous embarrasse consultez

Chez Uld. Carignan Epicier

(Agent pour les Liqueurs Christin)

22, Badeaux, Phone 122-1749

Des Dents Naturelles

C'est le témoignage que rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.

Satisfaction garantie.

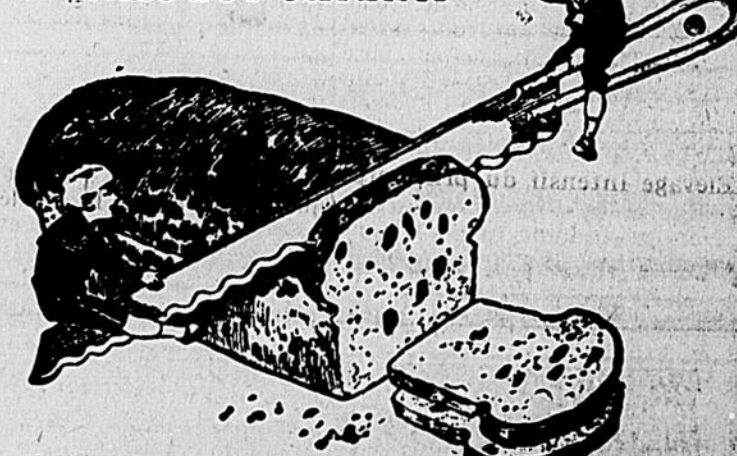
Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'ACAINE.

Dr Auguste Massicotte

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

Avez-vous cette vitalité de l'enfant?



L'homme ne vit pas seulement de pain, mais une table, si bien garnie soit-elle, qui ne porte pas de pain est une bien pauvre table.

Si maintenant c'est du pain de la

BOULANGERIE MODERNE

que l'on y trouve, sans conteste, c'est la vie assurée.

SHAWINIGAN, GRAND'MÈRE ET LA RÉGION

Grand'Mère

Il est nommé surintendant de l'Aqueduc

Lors d'une dernière assemblée du Conseil Municipal de Ste-Flore-est, M. Xavier Loranger a été nommé surintendant de l'aqueduc pour cette Municipalité.

Les changements à la Laurentide Co.

M. Georges McKee, le nouveau-gérant général des usines Laurentides à Grand'Mère, a pris charge de ses fonctions depuis quelques jours.

Ils partent pour l'Europe

M. et Mme Georges Chahoon, Jr., ainsi que le Dr et Mme W. Hooper, partent ces jours-ci pour un voyage de repos de quelques mois en Europe.

Va, et vient

Mlle Rose Bélanger et Jeanne d'Arc Déziel, de Maskinongé, étaient les hôtes ces jours derniers, de Mlle Gabrielle Nicole.

M. Marcel Rousseau, de l'Académie Commerciale, de Québec, a passé quelques jours de vacances chez ses parents M. et Mme J.-L. Rousseau, de la Banque Nationale.

Funérailles de M. Georges Frigon

Nous avons le regret d'annoncer la mort récente de M. Georges Frigon, décédé ces jours derniers, des suites d'une longue maladie à l'âge de 58 ans et 10 mois.

Le défunt laisse pour le pleurer, en outre d'une épouse en secondes noces, née Flore Desrosiers, deux enfants du premier lit, dont: Georgie, épouse de M. Philippe Krick, et Hélène, épouse de M. Howard Fenchell, de Syracuse, N.Y., et quatre beaux-fils, MM. Willie, Armand, Liguori et Joseph Dupont, de Grand'Mère. Il laisse aussi deux frères: MM. Louis Frigon, de Syracuse, N.Y., et Antoine Frigon, du Cap-de-la-Madeleine; deux sœurs, Mmes Hormidas Desrosiers, de Syracuse, N.Y., et Charles Lamontagne, de St-Boniface, Manitoba.

Le défunt fut porté par ses quatre beaux-fils, MM. Willie, Armand, Liguori et Joseph Dupont. —La quête fut faite par MM. Willie et Liguori Dupont.

Le service fut chanté par M. l'abbé Rosario Lafontaine, assisté de MM. les abbés L. Rompré et Paul Méthot.

Parmi les nombreux parents et amis présents aux funérailles, nous avons remarqué: Mme Georges Frigon et ses quatre fils, de Grand'Mère; M. Louis Frigon, Mme Phil. Krick, de Syracuse, N.Y.; M. H. Gaucher, de Louiseville; Mme Antoine Gélinais, M. Georges Dubé, des Trois-Rivières; M. et Mme Omer Gélinais, M. Joseph Gélinais, des Trois-Rivières; M. et Mme Ant. Frigon, Mme Arthur Frigon, du Cap-de-la-Madeleine; M. Adèle, Hérois, du Lac-à-la-Touche; MM. et Mme A. Giroux et Alb. Boisvert, des Trois-Rivières; MM. et Mmes J.-Bte Boisvert, David Deschamps, Josaphat Lafontaine, Edmond Lacombe, Achille Demers, Mme Veuve Pierre Garceau, MM. et Mmes Edmond Garceau, Médéric Garceau, Fred. Garceau, Freddy Gélinais, Alb. Matteau, Lorenzo Landry, Alfred Marchand, Jos. Gagnon, Ed. Dubé, Joseph Desilets, Justinien Boucher, Adem Lapolice, Ovide Beaulac, Théotime Massicotte, Prime Massicotte, MM. Hervé et Rosaire Massicotte, MM. et Mmes Arthur Beaudoin, Uldor Beaudoin, MM. Wilfrid et Ovide Beaudoin, Mme Ernest Lemay, MM. Euclide Huard, Philippe Paquin, Mmes Jos. Paquin, Danias Grenier, J.-W. Le-

may, MM. Léo, Grenier, Lionel Bundoock, Maurice Nicole, M. et Mme Théo. Lesieur, MM. L. Boucher, Léo et Armand Deschamps, MM. et Mmes Louis Huard, Armand Boisvert, Mmes Philibert, Mmes Gélinais, Mme Veuve Jos. Boisclair, Mmes Boisclair, M. et Mme Roméo Ouellette, Mlle Juliette Massicotte, M. Julien Massicotte, Mmes Louis Boisvert, Liguori Lesieur, MM. Arthur Gagnon, Henri Bourassa, D. Beaulieu, Mmes, Donat Cossette, J.-B. Gingras, MM. et Mmes Evariste Rivard et Ephrem Rivard, etc., etc.

La famille reçut de nombreuses offrandes de messes, prières, etc., parmi lesquelles nous avons remarqué: M. et Mme Louis Huard, Grand'Mère; Mme Veuve Ed. Frigon, M. et Mme Elphège Lescaudres, Mme Théophile Ma sé, Louiseville; la famille Achille Demers, M. et Mme Lorenzo Landry, Grand'Mère; MM. et Mmes Albert Boisvert, Wm Giroux, Omer Garceau, Mlle Rita Gélinais, des Trois-Rivières; M. et Mme J.-B. Isabelle, de Manchester, N.H.; MM. et Mmes Omer et Léon Ouellette, de Detroit, Michigan, etc., etc.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

Les quilles chez les Chevaliers de Colomb

La Ligue intérieure des petites quilles chez les Chevaliers de Colomb, a terminé ses activités mardi soir par la rencontre des équipes Michaud vs Bourque. Notre bon ami Robert a essuyé un blanchissage aux mains de son copain Michaud qui s'est de nouveau distingué en roulant pour sa part un total de 433 avec trois bonnes parties simples. Thibault et Gélinais, de l'équipe Michaud, ont généreusement secondé les efforts de leur valeureux capitaine en roulant respectivement 272 et 349. Détail des parties:

Gélinais B.	104	128	117	349
Thibault J.	88	131	153	372
Michaud G.	142	141	150	433
	334	400	420	1154

Desmarais A.	101	109	100	310
Dallaire A.	114	105	129	348
Bourque R.	101	99	90	290
	316	313	319	948

Position des Equipes

Equipes	jouées	gag.	perdus
Bigné O.	15	10	5
Michaud G.	15	9	6
Bellefeuille M.	15	8	7
Gélinais J.-R.	15	8	7
Doyon J.-B.	15	6	9
Bourque R.	15	4	11

Moyenne des joueurs

Joueurs	Total	Parties	Jouées	moyenne
Bellefeuille M.-C2035	15	137		
Michaud G.	2014	14	134.4	
Deschênes Thos	1860	15	124	
Dallaire Alp.	1791	15	119.6	
Gélinais J.-R.	1742	15	116.2	
Doyon J.-B.	1726	15	115.1	
Bourque R.	1631	15	108.1	
Guay Edg.	1625	15	108.5	
Desmarais L.	1603	15	106.13	
Guay Phil.	1601	15	106.11	
Gélinais B.	1571	15	104.11	
Lessard Eug.	1542	15	102.12	
Desmarais Art.	1535	15	102.5	
Genest H.	1390	14	99.4	
Bellemare Ant.	1314	12	109.6	
Chrétien Eug.	1280	12	106.8	
Bigné O.	1253	12	104.5	
Plante M.	853	9	94.7	
Deschênes Thos	618	6	107.1	
Leclerc L.-A.	558	6	93	
Thibault Jos.	372	3	127.1	
Leblanc G.	112	1	112	

Plus fortes parties simples

Bellefeuille M.-C216	174	153	152
Guay Edgar	199		
Michaud G.	195	168	150
Gélinais J.-R.	165		
Doyon J.-B.	162	159	

Dallaire Alp. 162
Deschênes Thos 161 154 151
Bourque R. 158
Deschênes Thos 153
Thibault Joseph 153

Plus forts totaux individuels

Michaud G.	455	434	433
Bellefeuille M.-C421	421	407	401
Doyon J.-B.	421		
Deschênes Thos	409	402	

Parties simples d'équipes de 400 et plus

Gélinais J.-R.	458
Michaud	455 420 411 400
Bellefeuille M.-C.	419
Bigné O.	404

Totaux de 1,000 et plus joués par les équipes

Michaud	1175	1154	1058	1022
Bellefeuille	1091	1044	1035	
Gélinais	1098	1003		
Doyon	1083	1047		
Bigné	1067	1061	1004	
Bourque	1008	1007		

De très jolies coupes seront distribuées aux joueurs de l'équipe gagnante, l'équipe Bigné, ainsi qu'aux détenteurs de records pour partie simple et du plus fort total en trois parties et pour la meilleure moyenne.

La ligue qui vient de se terminer a rencontré un tel succès et a soulevé tant d'intérêt chez les quilleurs que l'Intendant du Conseil local des Chevaliers de Colomb, M. Robert Bourque, a l'intention de former une autre ligue de petites quilles qui se composerait de huit équipes de trois hommes et dont les rencontres se termineraient vers la fin du mois de mai. Ce projet rencontrera, nous n'en doutons pas, l'approbation de tous les intéressés qui ne demandent pas mieux qu'à se livrer à ce sport d'intérieur par excellence en attendant la saison du tennis.

Funérailles de M. Alfred Giguère

Ces jours derniers, en l'église St-Paul de Grand'Mère, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger, eurent lieu les funérailles de M. Alfred Giguère, décédé des suites d'une longue maladie à l'âge de 76 ans et 5 mois.

Le défunt est l'un des pionniers de Grand'Mère où il résidait depuis 53 ans, il était universellement connu et estimé de tous.

En outre de son épouse, en secondes noces, née Céline Boisvert, le défunt laisse pour le pleurer, deux filles, de son premier mariage: Hélène, épouse de M. Ludger Toutant, de Ste-Marie de Blandford; et Lucie, épouse de M. Napoléon Clermont, de St-Jean des Piles; et six enfants du deuxième mariage, dont: Emma, épouse de M. Octave Flageole, de Grand'Mère; Flora, épouse de M. Josaphat Poudrier, des Chutes Shawinigan; Aurélie, épouse de M. Ovide Hubert, de Grand'Mère; Rosanna, épouse de M. Joseph Boulanger, des Trois-Rivières; M. Albert Giguère de Ste-Jeanne d'Arc d'Almaville et Aladin Giguère, des Trois-Rivières. Le défunt laisse aussi un frère, M. Thomas Giguère, de Ste-Flore.

Le défunt fut porté par MM. Adélard Giguère et François Lambert, de Grand'Mère; Albert Giguère, des Chutes Shawinigan; Hérois Boisvert, de Grand'Mère; Alphonse Grenier et Azarias Ricard, de Ste-Flore. La quête fut faite par MM. Albert et Adélard Giguère.

Le service fut chanté par M. l'abbé Landry, curé de St-Georges de Champlain, assisté de MM. les abbés L. Rompré et R. Lafontaine, comme diacre et sous-diacre. La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. Rompré.

Etaient présents aux funérailles: M. Albert Giguère, de Ste-Jeanne d'Arc d'Almaville; M. Aladin Giguère, des Trois-Rivières; M. Ludger Toutant, de Ste-Marie de Blandford; M. Napoléon Clermont, de St-Jean des Piles; M. Octave Flageole, de Grand'Mère; M. Josaphat Poudrier, des Chutes Shawinigan; M. Ovide Hubert, de Grand'Mère; M. Joseph Boulanger, des Trois-Rivières; M. Hérois Boisvert, M. Adélard Giguère, M. Eugène Lafrenière, MM. Aladin, Léo, Donat Flageole, Jean-Paul Hubert, Joseph-G. Neault, Achille Adams, Achille Martel, Napoléon Roy, Elzéar Blais, de Grand'Mère; MM. Grégoire Boisvert, Albert Giguère, Romain et Léo Poudrier, Adolphe Boisvert, des Chutes Shawinigan; MM. Alphonse Grenier, Arthur Giguère, Eugène Lafrenière, Alphonse et Adélard Grenier, Philippe Gélinais, Léger Girard, de Ste-Flore; Donat Lajoie, de St-Jean des Piles; Mastai Giguère, de Ste-Jeanne d'Arc; Arthur Boisvert, de Ste-Boniface; MM. et Mmes Hérois Gagnon, Philippe Lefrançois, Edmond Bourassa, Azarias Ricard, Omer Hu-

bert, H. Leblanc, Henri Normandin, Amédée Déziel, Hector Lord, Isaac Lampron, Joseph Lesieur, Arthur Grenier, Nazaire Ricard, Ornez Bourassa, Eusebe Poulin, Thomas Lord, Arthur Normandin, Henri Lambert, Henri Lord, Eugène Ricard, Edouard Lefebvre, Alphonse Gélinais, Ernest Ricard, Joseph Lefebvre, Charley Reed, Emile Casabon, E. Brunelle, J.-T. Lévesque, Liguori Langlois, Arthur Gagnon, Joseph Cantin, Josaphat Lafontaine, Antoine Gélinais, Victor Lavolette, Moise Corriveau, C. Boisvert, Olivier Flageole, Willie Flageole, de Grand'Mère; G. Gentès, de St-Jean des Piles; Mme Louis Julien, M. Philippe Gélinais, M. Elzéar Corriveau, M. A. Bellemare, Ste-Angele de Prémont; MM. Amédée Lambert, Henri Bourassa, Cornélius Cleary, Oscar Demers, J. Demers, Adolphe Hamel, Flavien Hamel, Robert Pinard, Mme Veuve Oscar Lord, M. Bruno Robert, M. J.-L. Champigny, Mme Veuve L. Flageole, M. Omer Laveville, M. Rémi Bruncau, Mme Veuve Sévère Boisvert, et une foule d'autres parents et d'amis.

La famille reçut un grand nombre d'offrandes de messes, prières etc., parmi lesquelles nous avons remarqué: M. Bruno, de Grand-Mont, des Trois-Rivières; la Chorale des Tertiaires de St-Paul; les membres du Discretorio du Tiers-Ordre de St-Paul; M. Amédée Fournier, Les Chutes Shawinigan; M. Arthem Dugré, St-Jacques l'Acadigan; la famille Ludger Toutant, Ste-Marie de Blandford; M. Omer Hubert, M. François Lambert, de Grand'Mère; M. Joseph Carle, de St-Boniface; M. Albert Giguère, des Chutes Shawinigan; Mlle Argentine Giguère, Ste-Jeanne d'Arc d'Almaville; M. Josaphat Poudrier, Les Chutes Shawinigan; M. Ovide Hubert, M. Joseph Boulanger, M. Aladin Giguère, la famille Octave Flageole, Mlle Jeanne Flageole, de Grand'Mère; M. Alb. Giguère, de Ste-Jeanne d'Arc; M. Jacques Gignac, de Shawinigan; Mlle Berthe Boulanger, M. Albert Ferschke, M. Walter Boulanger, des Trois-Rivières; MM. Philippe Gélinais, Edouard Brunelle, Eusebe Poulin, L.-E. Julien, Donat Deserres, etc., etc.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

Les activités de la Chambre de Commerce de Grand'Mère.

Les membres de la Chambre de Commerce de notre cité ont tenu récemment une importante assemblée sous la présidence de M. J.-A. Nicole, président.

Un vote de sympathies fut voté à l'adresse du Gérant de la cité M. J.-A. Bernier à l'occasion de la mort récente de son épouse.

Une résolution est votée autorisant le secrétaire à écrire au secrétaire de la Chambre de Commerce Canadienne pour demander à faire partie de cette fédération canadienne des chambres de Commerce.

La Chambre décide de renouveler son invitation déjà faite à M. J.-S. Royer, de Québec pour donner une causerie devant les membres de cette chambre, tous les membres étant anxieux de l'entendre au plus tôt possible.

La Chambre décide de faire les démarches nécessaires afin d'obtenir de Monsieur l'abbé Thellier de Poncheville qu'il donne une conférence à Grand'Mère, avant son départ pour la France.

Vingt-sept nouveaux membres sont admis à cette assemblée, ce sont: MM. J.-H. Sansfaçon, J.-A. Robert, Martin F. Lawless, Alb. Matteau, Donat Matteau, Freddy Gélinais, Léo Dugal, J.-M. E. Marcotte, J.-W. Lemay, Dr. Emile Vennes, H.-M. St-Cyr, Omer Bernard, Omer Laveville, Arthur Surprenant, Philippe Berthiaume, Tés. Laing, Georges Trotter, Phil. Gélinais, J.-Alf. Garceau, Didine Hérois, J.-O.-A. Julien, Joseph Matteau, Zéphirin Lambert, Oscar Demers, Hector Matteau, Avila Julien et Primat Jacob. La Chambre de Commerce se déclare favorable au projet de route Grand-Mère, La Thèque, via St-Jacques des Piles et vote à cet effet une résolution demandant au Ministère de la Voirie de travailler à la réalisation de ce projet.

Une autre résolution est aussi votée à l'effet d'inviter le Député de Champlain, au fédéral, M. Art. L. Desaulniers, à venir à Grand'Mère et fixer une entrevue avec les différents corps publics de la cité pour y discuter le projet de la construction d'un bureau de poste, à Grand'Mère, faisant suite aux négociations déjà entamées à ce sujet, en 1927.

La Chambre de Commerce se déclare favorable à l'avance de l'heure, encore cette année, et demande aux autorités municipales d'adopter cette mesure pour la cité de Grand'Mère encore cette année.

La Chambre de Commerce de Grand'Mère et le Collège du Sacré-Coeur.

Une intéressante question est venue devant la Chambre de Commerce de notre ville, ces jours derniers.

Le président, M. J.-A. Nicole, a exposé que dans l'intérêt des familles de cette ville, un pensionnat devrait être attaché au Collège du Sacré-Coeur.

"Nous avons un bon collège, dit-il, un collège où les garçons reçoivent une solide instruction commerciale. Mais il lui manque quelque chose. Cette institution devrait être mise en état de recevoir des pensionnaires. Il est un fait reconnu c'est que les enfants se forment mieux dans un pensionnat que dans un externat. Dans un bon nombre de familles, on est obligé d'envoyer les enfants au dehors parce qu'il n'y a pas de pensionnat dans la ville. Et cette anomalie se trouve à exclure forcément tous les élèves des villages voisins qui pourraient venir puiser l'instruction au Collège de cette ville."

On se souvient qu'il y a quelques années, la Chambre de Commerce de Grand'Mère avait étudié la possibilité de fonder un collège classique. Mais bien des difficultés se présentèrent et la première fut la rareté des professeurs dans toutes les communautés enseignantes. L'idée dut être abandonnée.

A défaut d'un collège classique, si le Collège du Sacré-Coeur pouvait être aménagé en pensionnat, la Chambre de Commerce croit que ce serait à une chose très désirable.

Une résolution fut passée nommant un Comité pour rencontrer à ce sujet les membres de la Commission Scolaire de Grand-Mère et les autorités du Collège. —Ce comité se compose de MM. J.-A. Nicole, Président et de MM. J.-O. Pelletier, L.-A. Rousseau et Exaudias Lavallée.

Ce comité fera rapport aussitôt que la question sera discutée avec les autorités intéressées.

Le premier sucre d'érable

Nos cultivateurs ont mis en vente sur notre marché local, le premier sucre d'érable de la saison, à des prix très abordables.

Belle fête de famille chez les Zouaves

Les Zouaves de notre ville ont donné dimanche dernier, à leurs salles, une belle fête de famille qui réunit un grand nombre de membres et leurs épouses.

En outre des cartes il y eut programme de chant, musique et comédies. Il y eut chant par M. Hector Boucher, avec accompagnement au piano par M. Jean-Clas Blais; comédie, par MM. Fred. Villemure et Emile Paquin, et déclamation par M. Emilien Bordenave.

Les prix, aux cartes furent gagnés par les personnes suivantes:

—Mlle Marie-Ange Sawyer, M. Edmond Bellemare, Mlle L. Gardner, M. Deus St-Arneault, M. Léopold Gauthier, Mlle L. Clermont, M. Emile Bussièrès, Mlle Yvonne Demers, M. Jos. Leblanc, M. Donat Beaudoin, Mlle Rose-Aimée Lévesque et M. Ephrem Héroux.

"Sois toujours occupé, tu seras à l'abri de la tentation."

Chocolat au lait "Sweetest Maid" seulement 19c (prix rég. 25c)

LA PHARMACIE WILLIAMS

22, rue Hart Téléphone No 1
Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolats "Billie Burke"

AUX ENCHÈRES BAILLARGEON À VENDRE

1 Moteur électrique de 5 forces, marque "International" 15 bonnes voitures de livraison, différentes grandeurs. 3 tables de pool.

LE TOUT A TRES BAS PRIX..

Les Enchères Baillargeon 65, rue St-Philippe LES TROIS-RIVIERES. TELEPHONE: 1606



AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS vendus par

St-Lawrence Motor Co. Limited
Vendeur autorisé Ford
99 rue St-Antoine

Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. Q.

SUCCURSALE CHUTES SHAWINIGAN
au No 76, 5e Rue
Téléphone 912

Pièces de rechange Ford toujours en magasin.

St-Lawrence Motor Co. Limited
99, RUE ST-ANTOINE

La guérison des maladies du Cuir Chevelu



LA POMMADE DE

FEROND

Infailible pour la guérison des maladies du cuir chevelu, empêchera vos cheveux de tomber, les fera repousser et, de plus, vous débarrassera des pellicules en moins de

HUIT JOURS

30 ANS DE SUCCES

A TITRE D'ESSAI apportez cette annonce à nos bureaux et nous vous donnerons un flacon de cette pommade valant \$1.50 pour 25 cents. (Envoi par la poste, 10 cents en plus.)

Agence Générale de Nouvelles et de Publicité
709-710, EDIFICE DU CANADA CIMENT
Tél.: L'Ancester 7973 Montréal, P. Q.

HOTEL PLACE VIGER

Gare Viger, Montréal

Au centre du vieux Montréal—Château de Ramesay—Eglise de Bonsecours—Eglise Notre-Dame—Colonne Nelson—Cuisine canadienne et service bilingue. Prix modérés.

Téléphone Bureau: 569

Résidence: 126

Dr Edmond Buisson

Chirurgien-Dentiste

20, RUE DES FORGES

Spécialité: Extraction sans douleur, avec la fameuse méthode du Dr Fournier.

Ouvrage en or et en porcelaine.

DE TOUT UN PEU

RAVITAILLEMENT
DES INSULAIRES DE
TRISTAN DA CUNHA

L'«Empress of France» fait escale à Tristan da Cunha, dans l'Atlantique australe, et débarque des cadeaux destinés à la population.

La petite île Tristan da Cunha, perdue à mi-chemin entre Buenos-Ayres et l'Afrique-Sud, en pleine solitude de l'Atlantique australe, a été l'objet d'une attention toute particulière depuis que les grandes compagnies de navigation ont commencé à organiser des croisières dans les mers de l'hémisphère sud. La pénible situation de la population qui l'habite a excité l'intérêt du public d'Amérique et d'Europe et les personnes charitables ont voulu profiter du récent passage de quelques grands paquebots dans les parages de l'île, pour expédier à ses habitants toutes sortes de choses utiles, dont ils sont pratiquement dépourvus à cause de leur isolement et des précaires moyens de communication qui les rattachent au monde civilisé.

Cet hiver, quatre puissants paquebots, en croisière touristique, sont passés à proximité de Tristan da Cunha, en allant de Buenos-Ayres au Cap. C'étaient «T-Ore», «Ansturias», le «Franconia» et l'«Empress of France». Des trois premiers, l'un manqua complètement l'île à cause d'un épais brouillard; l'autre y arriva un jour que toute la population masculine était absente, en excursion de chasse aux oeufs d'oiseaux de mer sur un îlot éloigné, tandis que le troisième se présenta en vue de l'île, alors qu'une forte tempête faisait rage. On mit cependant à la mer un radeau chargé de provisions, et d'effets pour les Tristanites, mais la vague était si grosse que le radeau se brisa et tout fut perdu.

Plus heureux, l'«Empress of France», qui était parti de New-York le 24 janvier avec un groupe nombreux de touristes canadiens et américains pour une croisière sur les côtes ouest de l'Amérique du Sud et de l'Afrique, releva Tristan da Cunha par des conditions climatiques idéales, le 26 février dernier. L'ancre fut jetée par 20 brasses d'eau, à sept encablures du rivage, et immédiatement l'équipage s'occupa de débarquer les innombrables caisses que le bateau apportait à la population de l'île. Le premier navire qui faisait escale à Tristan da Cunha depuis onze mois. Inutile de dire la joie des habitants qui, sans perdre un instant, mirent quatre chaloupes à la mer pour se porter à la rencontre de celles de l'«Empress of France».

Pendant que s'opérait le débarquement des colis consignés aux Tristanites, un grand nombre de ceux-ci, parmi lesquels se trouvaient des femmes, montèrent à bord de l'«Empress of France», où ils furent l'objet de toutes sortes d'attentions de la part des passagers. Plusieurs touristes et officiers du paquebot descendirent à leur tour à terre et visitèrent la petite colonie, dont la population ne dépasse pas 150 personnes, dispersée dans une trentaine de basses chaumières construites en pierre. L'«Empress of France», qui avait jeté l'ancre devant Tristan da

Cunha à 8.20 heures du matin, rappela ses chaloupes à 2 heures de l'après-midi, fit descendre les visiteurs de l'île à 2.30 heures et dix minutes plus tard, il annonça son départ pour Le Cap par un dernier coup de sirène.

Tristan da Cunha, qui porte le nom du navigateur portugais qui la découvrit en 1506, est la plus petite colonie de l'Empire Britannique, comptant une population de 149 âmes seulement. Ces gens qui y vivent dans un isolement complet, hors de toutes les routes maritimes, sont les descendants de quelques colons et naufragés qui se fixèrent sur l'îlot il y a plus d'une centaine d'années.

Au début du siècle dernier, alors que la marine à voile était dans son plein développement, les parages de Tristan da Cunha, loin d'être déserts comme aujourd'hui, étaient au contraire très fréquentés. L'isthme de Suez n'avait pas encore été percé à cette époque, et souvent, des navires en provenance ou à destination des Indes passaient en vue de l'île et s'y arrêtaient même pour prendre de l'eau. Des baleiniers américains y allaient aussi faire la chasse aux grands cétacés qui abondaient de ce côté. La légende veut même qu'un trésor ait été enfoui sur les côtes de Tristan da Cunha, par des pirates, et il n'est pas improbable que ce soit dans l'espoir de le retrouver que les premiers colons s'établirent sur l'île.

Mais de nos jours, il est très rare que des navires passent en vue des côtes de cet îlot solitaire et que ses habitants aient des communications avec le monde extérieur. La venue du luxueux paquebot du Canadien Pacifique à donc été un événement considérable pour la petite colonie. Elle fut d'autant plus agréable aux Tristanites, que dans les flancs du Léviathan, il y avait des objets prisés certainement beaucoup plus par eux, que le fameux trésor caché sur leur île, et qu'ils n'ont jamais pu découvrir.

Ce fut grâce à l'initiative du chapitre de Montréal, des Filles de l'Empire et à la recommandation du capitaine S. Vint, de Montréal, un vieux loup de mer qui, durant sa carrière, eut l'occasion d'aborder deux fois à Tristan da Cunha, que furent recueillis au Canada, les cadeaux variés que l'«Empress of France» a emportés aux habitants de cette île. Parmi ces objets, dont on avait fait une vingtaine de caisses et colis d'un poids moyen de 200 livres, il y avait toutes sortes de choses de première nécessité pour des gens incapables de s'approvisionner aux sources de l'industrie et n'ayant à leur disposition que de maigres ressources naturelles. Il s'y trouvait 1,500 livres de farine; 1,100 livres de sucre, 400 livres de thé; 500 livres de savon, 500 livres de farine d'avoine, 150 livres de tabac, du beurre, du raisin, des confitures, des bonbons, des chandelles, du lait condensé, des allumettes, de la poudre à paille, des produits pharmaceutiques, des vêtements, de la laine, du coton, des aiguilles, des livres, des jouets, des clous, des couteaux, du câble, de la ficelle, des engins de pêche, des ustensiles variés, des lunettes, un appareil de radio, des disques de gramophones et autres articles de moindre importance.

Que le joyeux Alleluia de Pâques réjouisse votre âme et que votre vie soit fleurie par l'affection et le dévouement de ceux que vous aimez.

—Père Graty.

SANATORIUM
DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, morphinomanie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

"L'AME DES
LIVRES"

La Librairie d'Action Canadienne-Française vient d'ajouter une nouvelle initiative à son développement, dans le dessein de mieux satisfaire sa bienveillante clientèle, en publiant une revue critique et bibliographique: — "L'Âme des livres".

Cette revue a pour mission de renseigner et d'orienter les esprits soucieux de se cultiver. La production littéraire de langue française, européenne ou canadienne, est aujourd'hui si abondante et variée qu'il faut un réel effort pour en suivre le mouvement. Les oeuvres publiées par millions, en France et chez nous, sont loin de posséder la même valeur intellectuelle et morale. Elles ne peuvent intéresser au même degré, tous les esprits canadiens-français. "L'Âme des livres" se chargera précisément de faire un choix discret au milieu de cette masse de bouquins que les éditeurs jettent chaque mois sur le marché de la librairie.

Une sélection sera faite au profit de toutes les exigences intellectuelles. Educateurs, éducatrices, clergé, professionnels, industriels, commerçants, financiers, agriculteurs, jeunesse étudiante, bibliothécaire et bibliophile, trouveront profit à consulter et à conserver "L'Âme des livres". Cette revue répond, croyons-nous, à un besoin urgent de notre vie intellectuelle et constitue une tentative inédite au pays. Les ouvrages sont brièvement appréciés à leur valeur stricte, l'exagération habituelle de la publicité commerciale étant évitée. Il va sans dire que, pour faire oeuvre efficace, la Librairie, editrice de "L'Âme des livres", tient toujours à la disposition des lecteurs tous les livres qui seront ainsi appréciés dans sa revue critique et bibliographique. "L'Âme des livres" est distribuée gratuitement sur demande, en s'adressant à la Librairie d'Action Canadienne-Française, 1735, rue St-Denis, Montréal.

Puisse-t-elle servir à développer davantage chez nous, la culture de l'esprit et la noblesse du coeur! Nous lui souhaitons bienvenue et plein succès.

AUX INSTITUTEURS

"Inviter nos élèves à prier afin que nos compatriotes comprennent de plus en plus l'importance du "journal catholique".

Les derniers Papes et en particulier Notre Saint-Père Pie XI, recommandent sans cesse aux fidèles le zèle pour la presse catholique. Qu'elle est grande pour le bien ou pour le mal l'influence du journal, surtout du journal quotidien! Combien des nôtres ont perdu le sens catholique et sont devenus protestants de coeur et d'idées en lisant assidûment un quotidien rédigé par un homme étranger à notre foi!

Au contraire, comme la lecture d'un bon journal catholique soutient et développe même le sens chrétien! Louis Veuillot, avec son journal "l'Univers", a fait un bien immense à la religion, au siècle dernier. Demandons donc au bon Dieu que les nôtres sachent apprécier les bienfaits d'une presse franchement catholique. Demandons qu'ils aident nos journaux catholiques en les lisant, en s'y abonnant et en les répandant chez leurs amis. Ils feront ainsi oeuvre d'apostolat et mériteront grandement de la religion et de la patrie.

A retenir

Il n'y a pas de plus noble mission que celle du journalisme catholique dans le monde d'aujourd'hui. Je bénis le symbole de votre office. Mes prédécesseurs consacraient les épées et les armes des guerriers chrétiens. Je suis heureux d'attacher des bénédictions sur la plume d'un journaliste chrétien.

Pie IX

C'est un fait qu'aujourd'hui, le peuple chrétien est trompé, empoisonné, perdu par les journaux impies. En vain, vous bâlirez des églises, vous fonderiez des écoles, toutes vos bonnes oeuvres, tous vos efforts seraient détruits si vous ne saviez manier en même temps l'arme défensive et offensive de la presse catholique, loyale, sincère.

Un journal catholique dans une paroisse, c'est une mission perpétuelle. Léon XIII

Bonne Santé

J'entendais, dernièrement, le mauvais plaidoyer présenté par une jeune fille qui se prive de nourriture pour obtenir la silhouette gracieuse représentant à ses yeux l'idéal de la beauté féminine. Ses parents, alarmés de sa figure pâle, de son air alangui, s'efforçaient de la ramener à une plus sage compréhension de la vie:

—Tu tomberas malade.

—Ton anémie finira par te rendre triste.

—Tant de jeunes filles sont mortes de consommation pour avoir agi comme tu le fais!

—Si tu attrapais, en ce moment, une fièvre scarlatine, quelles réserves aurais-tu pour la supporter?

Etc...

Les arguments qu'un père et une mère peuvent trouver pour obtenir que leur enfant chérie arrête son déprimement volontaire sont innombrables... mais l'enfant chérie ne se laissait ébranler par aucun; elle résistait, farouche, tantôt se défendant pied à pied, tantôt enveloppant son entêtement dans un mutisme absolu. Enfin, lassée par cette discussion, de laquelle elle ne voulait tirer nulle lumière, elle s'écria:

—Après tout, je suis libre d'agir de la sorte, puisque je ne fais de tort qu'à moi!

L'erreur de cette pauvre coquette est double.

Tout d'abord s'il était vrai qu'en se mettant ainsi au régime de la faim elle ne fit tort qu'à elle seule, il ne lui serait pas moins interdit de le faire, car ce n'est pas uniquement le suicide qui nous est défendu par la morale, mais encore tout ce qui peut amoindrir notre force physique, alors, même que nous n'irions pas jusqu'à nous donner la mort. La liberté qu'elle invoque n'est donc pas en sa possession.

Mais notre étourdie se trompe une seconde fois, en prétendant que le préjudice resterait strictement limité à son individu; les humains sont liés par une solidarité trop étroite et trop intime pour que toute atteinte portée à la résistance de l'un d'eux ne se répercute pas sur la résistance de l'ensemble. Je voudrais aujourd'hui vous montrer comment cette répercussion est fatale. Dans le cas de cette jeune fille nous en avons, tout de suite, une preuve frappante; en détruisant sa santé et, à plus forte raison, en laissant mourir, elle causerait un immense chagrin à ses parents. Qu'elle le veuille ou non, il y a là, comme conséquence directe de sa conduite, une cruelle blessure faite aux siens.

Des exemples analogues abondent de tous les côtés.

Dès que, par négligence ou par des imprudences volontaires, vous avez compromis votre équilibre physique, vous êtes moins apte à remplir votre mission dans la société; vous êtes un rouage qui grince, qui plie, qui accroche; si infime que soit ce rouage, son mauvais fonctionnement nuit au mouvement de la machine.

Une épouse qui est faible, chez laquelle le système nerveux a pris une prépondérance anormale, n'a pas la force de suivre les conversations sérieuses de son mari, ni de le seconder en cas de besoin; au premier ennui elle perd son calme, elle s'affole; au lieu de rassurer son époux, elle lui communique son effroi, la fatigue de ses lamentations.

Un ménage qui n'est pas robuste redoute d'entreprendre des travaux longs ou fatigants, elle va au plus pressé; en cuisine, elle donne sans cesse à ses convives oeufs et jambon au lieu d'éplucher les nombreux légumes rafraîchissants qui doivent entrer dans un régime bien compris.

Un chef d'usine qui n'a pas le cerveau assez solide pour diriger sa maison, laisse périller une entreprise dont dépend le bien-être de plusieurs dizaines de familles.

Un employé qui manque d'ardeur au travail accomplit mal sa besogne; il fournit un rendement insuffisant, compromet l'oeuvre de son patron et celle de ses collègues.

Un ouvrier qui n'est pas vigoureux néglige, même inconsciemment, certains détails de fabrication; il arrive de la sorte à saboter, sans le savoir, des pièces importantes et provoquer ainsi un dérèglement ou l'effondrement d'un immeuble, etc., etc. De combien d'accidents mortels ne risquerait-il pas d'être coupable?

Les désastres proches ou différés que peut causer l'individu qui n'a pas la santé nécessaire pour remplir parfaitement son rôle dans la collectivité sont innombrables.

Mais ce n'est pas seulement à la tâche précise et délimitée qui lui est personnelle que manque un être en état d'infirmité physique, il manque, de plus, à une infinité d'obligations moins strictes ayant aussi pour but le bien du prochain.

Toutes les lumineuses charités que votre gaieté, votre allant peuvent répandre autour de vous s'éteignent quand vous êtes déprimé et sans forces; alors votre vue est attristée, elle est décourageante, vous pesez sur les épaules de vos proches, vous leur laissez faire vos besognes, en même temps que vous semez l'inquiétude dans leur coeur à votre endroit.

Voyez-vous quelles responsabilités effroyables courent tous ceux qui détruisent leur santé, que ce soit par un désir de coquetterie mal entendue, par manque d'hygiène, par l'abus des distractions et des fatigues mondaines, par un défaut d'organisation de vie ou par toute autre faute!

Que tous ceux qui ont le grand privilège de posséder la santé la conservent soigneusement; c'est un trésor dont ils sont les intendants, dans l'intérêt général ils ne doivent pas le gaspiller ni le laisser s'amoindrir.

Recettes

Les oeufs frais sont désirables à tous les points de vue. Voici l'époque où ils sont en abondance et où le prix est moindre qu'il ne l'a été depuis longtemps. Par conséquent, pourquoi ne pas en profiter? Déjà les fermiers reçoivent les commandes de ménagères qui veulent entreposer des oeufs et les conserver au moyen de silicate de soude (water glass).

Les oeufs sont très nutritifs. Ils contiennent de la protéine, une substance grasse, une substance minérale et des vitamines. On en fait usage comme substitut pour la viande, comme levain dans les gâteaux, et pour lier les sauces et les flans (custards) les nouilles ou les briquettes de viande.

Combien d'entre vous n'ont-elles pas attendu que le prix des oeufs diminue afin d'essayer cette nouvelle recette de gâteau-éponge, ou ces délicieux gâteaux des anges que vous vantait l'une de vos amies.

Voici quelques recettes qui exigent des oeufs.

Omelette simple

Séparez les jaunes et les blancs de 4 oeufs. Ajoutez aux jaunes, 1/2 cuillerée à thé de sel. Quelques grains de poivre et 4 cuillerées à soupe d'eau chaude, battez jusqu'à ce qu'ils soient en neige. Battez aussi les blancs puis incorporez-les délicatement au premier mélange. Faites chauffer la poêle à omelette et beurrez-en les côtés et le fond. Versez-y le mélange, étendez-le et faites cuire à feu doux. Lorsque l'omelette est gonflée et délicatement dorée au fond, placez-la au four et finissez la cuisson. Une sauce blanche simple ou une sauce au fromage peut être servie avec l'omelette.

Ross
éprouva la
surprise de
sa vie

Il venait de demander à Longue Distance de lui donner un numéro à New-York, et se préparait à dicter quelques lettres en attendant que la communication soit établie. Il allait raccrocher le récepteur quand la téléphoniste lui dit: "Demeurez au téléphone, s.v.p."

"Certainement elle ne doit pas s'attendre à ce que je garde la ligne une demi-heure!" dit-il à sa sténographe.

"Une demi-heure? ce ne sera probablement pas plus de deux minutes. Le nouveau service à Longue Distance est très rapide."

Afin d'augmenter les facilités, nous avons installé plusieurs nouveaux circuits à Longue Distance. Presque tous seront en fonction ce printemps. Voici quelques-unes des additions les plus importantes.

Montréal-Toronto— 6 nouveaux circuits 13 en tout

Montréal-Ottawa— 2 nouveaux circuits 15 en tout

Ottawa-Toronto— 1 nouveau circuit 6 en tout

Toronto-London— 2 nouveaux circuits 10 en tout

Toronto-Windsor— 1 nouveau circuit 4 en tout

London-Détroit— 1 nouveau circuit 4 en tout

LE THÉ VERT
"SALADA"

est naturel, pur, et donne une infusion délicieuse.
L'Emballage sous papier métallique en assure
la qualité uniforme, partout et toujours. 38c. la
demi-livre.

LES PETITES BANALITES DE
LA CONVERSATION

Le progrès

Nier le progrès, c'est nier l'évidence.

Il faut bien marcher avec son époque.

Place aux jeunes!

Où allons-nous? Comment tout cela finira-t-il?

C'est la route qui tourne.

La littérature

C'est un charmant métier quand on a des rentes.

On ne se lasse jamais de relire les Classiques.

C'est assurément un bon livre: l'auteur est de l'Académie.

Quand on est dans les affaires, on n'a pas le temps de lire.

C'est joli, mais il y a des longueurs.

J'aime les romans qui finissent bien.

Les romans exaltent l'imagination des jeunes filles.

Je ne lis jamais un roman, excepté en chemin de fer, pour tuer le temps.

Un livre prêté est un livre perdu.

On m'a dit, Monsieur, que vous taquinaient la Muse.

Le talent finit toujours par percer.

Le journalisme mène à tout, à condition d'en sortir.

Il finira par y avoir plus d'auteurs que de lecteurs.

Concerts

Ah! attention, le chef d'orchestre est à son poste.

C'est une vraie voix de sirène: elle a cent mille francs dans le gosier!

L'opéra-comique est un genre éminemment français.

Arrêtez-vous, je vous en prie, vous allez faire pleuvoir!

Les livrets d'opéras sont généralement stupides: ça n'a d'ailleurs aucune espèce d'importance, puisqu'on n'entend jamais les paroles.

L'orchestre va nous verser des torrents d'harmonie.

La musique adoucit les moeurs.

Le goût musical s'est bien développé en France, depuis quelques années.

Moi, je n'aime que la musique gaie.

Légende
concernant
la Santé

Le Conseil National de la Sauvegarde de l'enfance vient de publier l'une des plus captivantes légendes encore parues au Canada au sujet de la santé des enfants.

La "Légende des gorettes", c'est le titre de la nouvelle publication, est l'oeuvre d'une canadienne, Mlle Helen-G. Campbell, du Département de l'Industrie laitière du Ministère de l'Agriculture du Canada. La légende est publiée en anglais et en français et finement illustrée par une jeune artiste d'Ottawa, Mlle Blanche Guthrie.

Le tout forme une très jolie brochure d'une vingtaine de pages. Elle est publiée aux frais du Conseil canadien de la Sauvegarde de l'Enfance par les soins du Comité de l'Hygiène chez les enfants.

Grâce à la coopération du Conseil National de l'Industrie Laitière du Canada, les organisations qui s'occupent du bien-être de l'enfance pourront distribuer gratuitement cette brochure aux mères et aux enfants canadiens.

La "Légende des gorettes" est une importante contribution aux rares oeuvres canadiennes traitant du bien-être des enfants. C'est l'une des plus ambitieuses expériences encore tentées au Canada dans le domaine de la littérature pour enfants. Il n'est pas sans intérêt de constater que la date de la publication de cette brochure—la première de la série canadienne des publications du Conseil National de la Sauvegarde de l'Enfance—coïncide avec l'année du Jubilé de la Confédération.

On obtient la "Légende des gorettes" en s'adressant au Conseil Canadien de la Sauvegarde de l'Enfance, Immeuble Plaza, Ottawa, Canada.

Le Très-Haut est descendu personnellement et divinement par humble Marie, jusqu'à nous, sans rien perdre de sa divinité et sainteté; et c'est par Marie que les très petits doivent monter parfaitement et divinement au Très-Haut, sans rien appréhender.

—Bx Grignon de Montfort

OBLIGATIONS

6 1/2% --- Echéance 10 ans

dans la

Cité des Trois-Rivières

Louis Normand Inc.

Banquiers en Valeurs

3, rue Des Forges,

Les Trois-Rivières.

PLACEMENTS RECOMMANDES

Municipalités, Fabriques et Institutions

	%	Echéance	Prix	Rend.
Ville de Montmagny.....	5	31 - 36	base	4.95
Ville de Nicolet.....	5	28 - 47	base	4.95
Ville de Roberval.....	5	28 - 45	base	4.95
Ville de Port-Alfred.....	5	37	100	5.
Congrégation N.-Dame	5	41 - 45	100	5.
Cimetière St-Charles				
Québec.....	5	45	100	5.
Fabrique Port-Alfred.....	5	42	100	5.
Fabrique East Angus.....	5 1/2	46	101.40	5.15
Syndics S.-C. de Marie.....	6	31	103	5.05
Hôpital St-Vincent, Sher.....	5	39 - 45	100	5.
Hôpital St-Sacrement.....	5 1/2	36	101.50	5.30
Hôpital Notre-Dame.....	5 1/2	40	101.75	5.30
Sœurs Ste-Marthe.....	5 1/2	43	101.50	5.35

UTILITES PUBLIQUES & HYPOTHECAIRES

Corporation Téléphone et Pouvoir de Québec.....	5	32 - 47	base	5.40
Aqueduc de Montmagny.....	5 1/2	30 - 42	100	5.50
Théâtres Cartier-Victoria.....	6	28 - 42	100	6.
A. BELANGER, Limitée.....	6	30 - 48	100	6.

Téléphonez ou télégraphiez vos commandes à nos frais

La Corporation de Prêts de Québec

Représentant aux Trois-Rivières: L. Létourneau

sec. gérant de l'Union Régionale des Caisse Populaires. Les-Trois-Rivières.

9, rue St-Pierre, Tél.: 205

Bon Matériel

Bon Travail



Les Platriers travaillent mieux quand ils ont de bons outils et du matériel de première classe.

Assurez-vous de cela en vous adressant à

CYRILLE LABELLE & CIE

10, RUE DES FORGES.

